

Le Magazine

Mai 2012 >

www.iwacu-burundi.org

2 000 Fbu

Burundi : Marasme économique



Peut-on éviter le pire?

POLITIQUE

Commission Vérité : ce qu'il faut savoir des expériences précédentes p.41

SOUS-REGION

Une journaliste honorée d'un doctorat honoris causa p 41

**INSIDE
EAC**
p 44 - 47

hotel club *du* lac tanganyika

bujumbura burundi

Chaussée d'Uvira
Bujumbura BP 6573 (BU)

tel. +257 22250220 / 21 / 22

fax +257 22250219

info@hotelclubdulac.com

www.hotelclubdulac.com



During your visit to Bujumbura, indulge and enjoy the vast expansive beach and facilities offered:

Recreational / Restaurants

Two swimming pools & tennis courts, beach volleyball, gymnasium, massage, sauna, golf & a race course next to the hotel, car/boat rides on hire, excursions with guide, children play area, discotheque, bars & restaurants with lake view, one with beachfront.

Business Centre / Conferencing

Including wireless internet, conference rooms for large or small conferences & meetings with secretariat & interpreting; can be transformed into ceremonial rooms for weddings & parties. Shuttle services to/from the airport and city center... & much more!

Ceux qui ont faim et les autres

Par Antoine Kaburahe

En survolant le Burundi en provenance des régions du Sahel avec son sable et ses zones arides, on est frappé par la verdure, les nombreux cours d'eau qui zigzaguent entre nos belles collines. Nombreux sont les visiteurs qui ne comprennent pas comment on peut mourir de faim dans ces terres vertes.

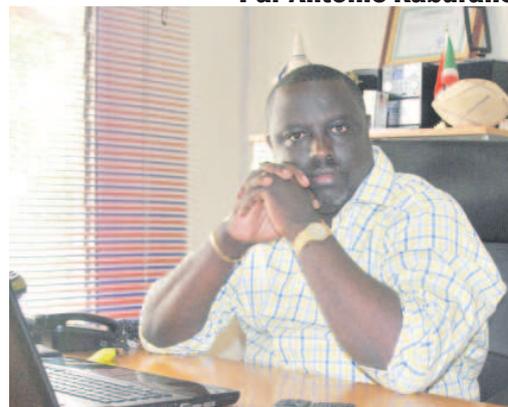
Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe. Avec une démographie complètement débridée, à la longue, les terres surexploitées deviennent stériles. Les familles s'entredéchirent pour le moindre lopin de terre. La pression démographique est telle qu'à Kayanza, par exemple, dans certains coins, les membres d'une même famille cultivent à tour de rôle. De nombreux jeunes ruraux, désespérés, s'en vont grossir l'armée des chômeurs à Bujumbura.

Le gros de la population burundaise vit dans la misère. Pourtant, on nous vante, depuis plusieurs années, la richesse de notre sous-sol, le fameux nickel. Les différents régimes l'ont chanté sans arriver à l'extraire. Il semble que son exploitation exige de gros moyens, des investissements lourds, de l'énergie. Le mot est lâché : sans énergie, il est impossible de penser à l'industrialisation.

Aujourd'hui, il ne faut pas être un grand spécialiste en économie pour remarquer que la plupart des Burundais vivent mal, certains ont faim. En ville ou à la campagne, la situation est difficile. Le chômage frappe durement.

Et pourtant, une petite frange de la population ne semble pas touchée par le marasme économique. Les belles constructions n'ont jamais été aussi nombreuses.

Aujourd'hui, faute de créativité, pour faire comme les autres, la mode est à la construction d'hôtels. Un véritable boom. Construire des hôtels, c'est bien. Mais quelle est la politique qui est mise en forme pour atti-



rer les touristes ? Dans quel l'état se trouvent nos plages, nos forêts ? Où sont les animaux ? Quelle image nous offrons au monde, en matière de corruption, de respect de la vie et de la liberté de l'opinion politique ? Bref, que faisons-nous pour attirer les visiteurs, la question mérite réflexion et ceux qui investissent dans le secteur hôtelier pourraient vivre une cruelle désillusion.

L'urgence doit être d'abord la pratique de la bonne gouvernance dans tous les domaines. C'est la clef de voûte.

Ceux qui pensent bâtir des îlots de bonheur dans un océan de misère se trompent.

En consacrant cette édition aux questions économiques, Iwacu espère soulever le débat. L'heure est grave. Un sociologue me disait que si rien n'est fait pour freiner cette paupérisation qui gangrène la société burundaise, la prochaine conflagration ne sera pas ethnique. Elle opposera les affamés – les plus nombreux - et les autres. « *Le ventre qui a dormi avec la faim se réveille avec la haine* », disait nos ancêtres.

Equipe de rédaction

Directeur des Publications : Antoine Kaburahe, **Assistante de direction :** Nadia Mugisha, **Formations et conseils:** Jean Legastelois, **Secrétaire :** Fiacre Bararufise

Rédacteur en chef adjoint (Français) : Dieudonné Hakizimana, **journalistes:** Elyse Ngabire, Christian Bigirimana, Claude Bitsure, Edouard Madirisha, Lyse Nkurunziza, Laurette Banderembako, Nadine Nkengurutse

Rédacteur en chef (Kirundi) : Léandre Sikuyavuga, **Rédacteur en chef adjoint (Kirundi) :** Agnès Ntakirutimana, **Journalistes:** Onesphore Nibigira, Diane Uwimana

Rédacteur en Chef Newsletter & Web: Didier Bukuru, **Rédacteur en Chef adjoint Newsletter & Web:** Roland Rugero, **Journalistes:** Cédric Soledad Urakeza, Freddy Sabimbona, Rénovat Ndabashinze

Rédacteur en Chef Iwacu Magazine : Abbas Mbazumutima

Chef Graphiste : Edine Nsabimana, **Assistants graphistes :** Grâce Ntahiraja, Elvis Mugisha

Iconographe : Thierry Niyungeko

Comeraman-reporter : Evrard Niyomwungere

Iwacu communication group: Thomas Pritzl, Estelle Sabiyumva, Marina Nkurunziza, Jérôme Horicubonye

Avenue de France n°6 - Bujumbura Tél. : 22 25 89 57 -
Fax : +257 22 25 89 57 - Site : www.iwacu-burundi.org

EDITORIAL

Ceux qui ont faim et les autres p.3
Par Antoine Kaburahe

DOSSIER ECONOMIE

Kirundo n'est plus le « grenier » du Burundi p.6
Par Abbas Mbazumutima

Fuir Gatete ou mourir p.7
Par Abbas Mbazumutima

Quand la vie ne tient qu'au F 75 p.8
Par Abbas Mbazumutima

Production industrielle : évolution plutôt mitigée ces 20 dernières années p.9
Par Fabrice Manirakiza

L'agriculture et l'élevage peuvent-ils sauver le Burundi ?

Mahwa et Kajondi. Voyage à la découverte de quelques projets emblématiques Croissance démographique et pression foncière au Burundi p.11
Onesphore Nibigira

Croissance démographique et pression foncière au Burundi p.14
Par le Professeur Evariste Ngayimpenda

Rencontre avec un acteur agricole : « Il n'existe pas de banques de crédits agricoles » p.16
Dieudonné Hakizimana

Les Banques burundaises

Acteurs du développement ou prédateurs ? p.17
Secteur bancaire burundais : un terrain à plusieurs acteurs
Gilbert Bukeyenzeza

Le difficile accès aux crédits bancaires p.18
Christian Bigirimana

« La BRB a des missions spécifiques » p.19
Nadine Nkengurutse

Le secteur bancaire burundais : beaucoup de spéculation p.20
Gilbert Bukeyenzeza

Au cœur du budget

Budget 2012 : « Des signes de manque de transparence » p.22
Jean Claude Bisture

Burundi : les ressources proviennent principalement de l'extérieur p.22
Didier Bukuru

Tourisme

Le Burundi, un pays vierge p.22
Abbas Mbazumutima

Escapade dans le parc de la Ruvubu p.22
Par Edouard Madirisha

Un sous-sol riche. Mais pour exploiter ces mines, il faut des infrastructures p.29

La ruée vers l'or
Le Burundi serait assis sur une grande richesse
Par Abbas Mbazumutima

Favoriser l'investissement, intégrer l'EAC p.33
Elyse Ngabire

L'intégration du Burundi dans l'EAC, un atout pour l'économie burundaise p.35

Communiquer, sensibiliser, former p.38

Les principaux acteurs de l'intégration p.38

La Vision 2025 en question p.40

POLITIQUE

Commission Vérité : ce qu'il faut savoir des expériences précédentes p.41
Par Pierre Hazan

SOUS-REGION

Une journaliste honorée d'un doctorat honoris causa p.41
Par Abbas Mbazumutima

INSIDE EAC

The East African Community Legislative Assembly shows a positive turnout for its last session, but... p.44

Interviews with Mr. François Bizimana, member of EALA and Faustin Ndikumana of PARCEM
By Nadine Nkengurutse, translated by Iwacu

U.S. To Counter China's Growth in East Africa With Trade Treaty p.45
Source: TMEA

Burundi comes first in the East African Community for human rights abuses

Amnesty International Kenya director, Justus Nyang'aya
Source: The East African. p.46

Bujumbura to host EAC military sports week p.47
By TMEA and The new Times

CULTURE

Hommage à la femme p.48

Découverte p.48
« La force et la résilience coulent dans les veines de la femme »

Ils ont dit : Elles ont dit p.50

PELE-MELE p.51

On a lu p.51

Kirundo n'est plus le « grenier » du Burundi

Par Abbas Mbazumutima

Autrefois des camions lourdement chargés de haricots et de sorgho descendaient du nord-est du Burundi. Mais les aléas climatiques sont passés, et la population dans certaines localités crie déjà famine depuis.

Il n'y a pas eu de pluies pendant tout le mois de mars et même pendant la première quinzaine du mois d'avril à Mago, Rwibikara, Gatare, Gatete, Vyanzo, Kibonde, une partie de Marembo, Ruzyege I et II : « Deux semaines sans pluie pour ces localités au sol qui ne retient pas l'eau, c'est la catastrophe assurée. Il ne faut pas trop attendre du haricot, du maïs et du sorgho semés dès les premières gouttes de pluie du mois de février », déplore l'Ir. Adolphe Mbonimpa, responsable de la DPAE (Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage) à Kirundo.

Mais par contre, explique-t-il, les paysans qui ont semé leurs champs au mois de mars ont des récoltes plus ou moins bonnes même s'il y a une diminution très sensible par rapport aux années antérieures. D'une manière générale, poursuit-il, les pertes estimées auparavant à 25% pour le haricot, sont pour le moment revues à 15%. Pour le maïs, ajoute l'Ir. Adolphe Mbonimpa, c'est un peu grave, les pertes tablées à 30% sont de 40%. « Et c'est encore pire pour le sorgho dont les pertes sont de l'ordre de 50% », fait remarquer le responsable de la DPAE à Kirundo.

Des points positifs, dans ce tableau un peu sombre

« Pour la banane, les enquêtes menées dans toute la province donnent des résultats positifs. Par rapport aux récoltes des années précédentes, c'est plus du double. Et pour le riz, c'est pareil », fait savoir l'Ir. Adolphe Mbonimpa, satisfait de ces récoltes. Selon lui, pour le manioc et la patate douce, les récoltes seront bonnes.



« Pour le haricot, les pertes sont estimées à plus 25% pour certaines localités. »



« C'est pire pour le sorgho dont les pertes sont de l'ordre de 50% »

D'après cet ingénieur agronome, il y a plusieurs catégories de personnes vulnérables dans ces localités qui accusent une précarité alimentaire chronique : il y a tout d'abord les familles délogées de la réserve de Murehe, elles sont aujourd'hui installées à Ruzyege I et II. A côté de ces gens, il y a des sans terres, des enfants chef de ménages, des femmes abandonnées ou des veuves et des vieillards non assistés. « Quand le ciel n'est pas clément, toutes ces personnes vulnérables sont les premières à le sentir, à souffrir », explique le responsable de la DPAE à

Kirundo. « Et ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels ces populations font face », souligne-t-il.

Tout sevrage est difficile

Ces gens, poursuit-il, viennent de passer plus de 10 ans à bénéficier des aides d'urgence de la part des ONG humanitaires : « Avec ce programme, il est impossible de penser développement. Ces populations sont habituées à recevoir des aides, mais elles ne peuvent pas être des éternelles assistées ». D'après Adolphe Mbonimpa, il leur faut changer de mentalité. « Au lieu de cultiver le demi-hectare de terre donné, ces gens ont préféré mettre en location ces champs croyant que des aides en vivres allaient venir à la moindre alerte de disette. », dénonce ce responsable de la DPAE à Kirundo.

L'impact du changement climatique

La région naturelle du Buge-sera qui englobe les communes de Kirundo, Busoni, Bugabira et une partie du sud du Rwanda est victime du changement climatique. Selon l'ingénieur, la situation évolue en dents de scie : « Quand le ciel est clément Kirundo devient le grenier du pays et quand le ciel se fâche, c'est la famine, les hommes abandonnent leurs familles, les femmes, impuissantes devant la force de la fatalité et de la calamité, sont désespérées et certaines se suicident pour ne pas voir leurs bébés mourir d'inanition. »

Pour cet ingénieur agronome, l'état des lacs du nord du Burundi qui pourraient « booster » la production avec l'irrigation, est alarmant. Ils s'as-

sèchent de plus en plus et deviennent vaseux. Le lac Rweru, le plus large, n'a plus que 4 mètres de profondeur. Le lac Cohoha, 11 mètres de profondeur. Une forte irrigation pourrait avoir un impact négatif sur ces lacs qui reculent de plus en plus. Avec cette méthode culturale, l'eau utilisée ne retourne pas dans le lac : « *Le lac Rweru a reculé de plus de 10 mètres. Pour le lac Cohoha, c'est plus de 25 mètres et c'est la catas-*

trophe pour les autres petits lacs comme la Gacimirindi dans la commune de Bugabira, où les bananeraies ont remplacé le papyrus », s'indigne le responsable de la DPAE à Kirundo.

Un stock stratégique à tout prix

Selon l'Ir. Adolphe Mbonimpa, il faut commencer à collecter des vivres dans

les localités qui ont eu de très bonnes récoltes pour secourir ces populations vulnérables avant qu'il ne soit trop tard : « *C'est du porte à porte et l'administration est déjà mobilisée, on demande à chaque ménage de donner au moins 1 kg de vivres, ça peut être du haricot, du maïs, du sorgho ou du riz. Il n'y a pas longtemps la province de Mwaro a bénéficié de 30 tonnes de vivres collectées à Kirundo* », se souvient cet ingénieur agronome.

Fuir Gatete ou mourir

Depuis quelques années, le ciel est capricieux sur Busoni, Kirundo et Bugabira dans le nord est du pays. La disette est déjà là et la situation pourrait s'empirer. Pourtant, dans cette région des lacs offrent des possibilités d'une agriculture d'irrigation. De nombreuses familles ont déjà pris le chemin de l'exil vers le Rwanda voisin.

Nous sommes au mois de mai à Gatete dans la commune de Busoni, au bord du lac Rweru. Les derniers nuages gris chargés de pluie s'éloignent. Aucun grondement de tonnerre qui annonce cette « manne » qu'attend cette population plongée dans le désespoir depuis des mois : « *Après les pluies du mois de février lors des semailles, Gatete a connu plus de six semaines de sécheresse, Pas une seule goutte de pluie. Une malédiction.* », déplore Capitoline Nyabenda. Elle affirme être veuve mais les voisines me chuchotent que son mari l'a abandonnée. « *Probablement qu'il est allé en Tanzanie ou en Ouganda pour chercher une vie meilleure* », me lance une autre dame en me faisant un clin d'œil, complice.

Que de verdure mais...

Les apparences sont trompeuses, tous les champs sont verts et pourtant le cultivateur vous dira, la mort dans l'âme qu'il ne faut pas trop compter sur une pluie tardive. Bientôt, toute cette verdure va disparaître. « *Les gousses de haricot commençaient à peine à pousser, les épis de sorgho ne portent pas encore de graines viables. Tout cela va se faner et s'assécher dans quelques jours, la grande saison sèche s'annonce* », souligne avec amertume Léocadie Kabihogo, la trentaine. Quand les feuilles de haricot se mettent à flétrir, poursuit-elle, les cheveux des enfants se décolorent aussi. Un euphémisme pour ne pas nommer le kwashiorkor. Quelques



enfants de ce village portent déjà les signes de cette "maladie des pauvres". Son spectre plane sur cette localité.

A Gatete, le ciel est de plus en plus dégagé, les cumulonimbus s'éloignent petit à petit pour aller arroser d'autres contrées lointaines, laissant cette localité dans la désolation. Selon la population, le ciel n'a été clément qu'à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril. Tous les champs de haricot, de maïs et de sorgho qui avait commencé à flétrir ont repris vie. « *Les jeunes plants ont ressuscité mais pas tous. Ironie du sort, de toutes ces cultures, on n'attend pas beaucoup de récolte. On ne pourra même pas avoir ce qu'on a semé* », s'indigne Joceline Nizigiyimana, portant sur la tête quelques feuilles de manioc et un peu de farine de maïs bien emballées dans un vieux sac en polyéthylène.

Travailleurs émigrés

Cette brave dame, avec son bébé au dos, venait du Rwanda, à quelques encablures. La plupart des habitants de cette localité se lèvent de bonne heure pour aller travailler dans les champs de tomates, de l'autre côté de la frontière. C'est pour un salaire de 500 Frw, un peu plus de 1000 Fbu. « *C'est 1 Kg de farine de maïs de 800 Fbu et du sel pour 100 Fbu. Le reste, c'est pour l'huile de palme et c'est tout pour toute une journée de dure labeur* », explique cette mère de 4 enfants.

Ces derniers passent toute la journée sans manger, ils ne se contentent que des tiges de sorgho un peu sucrées qu'ils mâchent. Ces bambins dont la plupart devraient être à l'école, restent à la maison comme la plupart de leurs camarades à attendre le retour de leurs

mamans parties travailler et apporter de quoi manger. Ils disent qu'ils ne peuvent pas aller à l'école le ventre creux.

Pourtant, au Rwanda, explique la jeune maman, c'est l'eau du lac Rweru qui est utilisée pour irriguer d'immenses champs de tomates. Ils ont des moteurs pour pomper l'eau. Au Burundi, ceux qui ont des associations d'agriculteurs ont des pompes à pédale, mais disent qu'ils ne peuvent pas actionner ces machines à jeun.

Plus de 40 familles sont déjà parties

La situation à Gatete devient intenable. Le chef de colline, Faustin Bizimana affirme que plusieurs chefs de ménage s'en vont de l'autre côté de la frontière. « *Quelques jours après, ils sont rejoints par le reste de leurs familles mais il y a des femmes qui rebroussent chemin, elles ne retrouvent pas leurs époux* », fait savoir Bizimana. D'après lui, plus de 27 chefs de ménage sont déjà partis en Ouganda. Un de ses collaborateurs rectifie les chiffres et parle d'une quarantaine de chefs de ménage qui ont déjà abandonné leurs familles. Un peu plus tard, j'apprends que plusieurs maisons ont été déjà vendues.

Un constat inquiétant

Les conclusions partielles d'une équipe d'enquêteurs de la DSIA (Direction des statistiques et de l'information agricole et de l'ISTEEBU (Institut de Statistique et d'Etudes Economiques du Burundi) dépêchée au nord est du Burundi pour s'enquérir de la situation, sont alarmantes : « *La plupart des ménages dans des localités comme Cimbogo, Gatete, Rwibikara, Cabariza et Vyanzo n'auront pas plus de 20 kg de haricot et pas plus de 15 kg de sorgho pour cette saison culturale B (Février-mai)*. » Selon ces enquêteurs, ces paysans n'ont rien récolté lors de la saison culturale précédente. Par expérience et surtout par déception due aux mauvaises récoltes successives, ces paysans se méfient des caprices du ciel. La disette y est presque chronique. Au lieu de semer au mois de septembre les quelques kilos de haricot, de sorgho ou de maïs mis de côté difficilement, expliquent ces enquêteurs, ces paysans qui sont parmi les plus démunis, préfèrent braver l'interdit traditionnel et consommer ces semences. Sacrilège. Oser consommer la petite quantité de graines destinées pour les semences est une injure, une malédiction, c'est s'attirer toutes sortes de calamités.

Quand la vie ne tient qu'au F 75

Par Abbas Mbazumutima

Dans les régions frappées de plein fouet par la disette, techniciens médicaux et infirmiers responsables des centres de santé tentent de sauver des vies. Mais il est souvent trop tard certains.

J eudi 24 mai 2012, hôpital de Kirundo, service de stabilisation nutritionnelle. Il est 15 heures. Il est temps d'aller chercher du lait thérapeutique pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère admis à cet hôpital. Ce lait spécial est servi dans des gobelets. Dans le jargon médical, il est appelé F 75 ou F 100, selon le dosage et la gravité de la maladie. Quelques fois, il est associé à un autre aliment thérapeutique à base d'arachide appelé "plumpy'nut". Il a déjà fait ses preuves "en sauvant des vies" dans des régions frappées de famine.

Des femmes drapées de pagnes aux couleurs vives se précipitent pour être servies les premières. La plupart de ces femmes sont allaitantes, leurs bébés ont attrapé cette maladie au nom bizarre, le kwashiorkor. Le malheur ne

vient jamais seul, dit-on : quelques mamans parmi ces femmes présentent aussi des signes de malnutrition. Elles sont garde-malades et en même temps malades. Elles sont sous traitement mais pas au même titre que leurs enfants.

L'infirmier chargé de la distribution de ce lait et quelquefois de plumpy'nut me confie que cette opération est répétée toutes les trois heures. « *Quand certains d'entre eux sont arrivés, ils étaient faméliques, ils ne pouvaient même pas pleurer. De notre côté, on pleurait, il était difficile de retenir ses larmes* », lance une infirmière après son tour de garde dans le bloc des malnutris.

Aussitôt servies, ces femmes donnent directement le F 75 à leurs enfants. Quelques gobelets sont vidés d'un trait. La plupart de ces enfants ont des joues et des pieds gonflés, l'infirmier m'explique qu'il s'agit d'œdèmes. D'autres ont le ventre ballonné. Les cheveux et même les cils se décolorent, ils deviennent blancs.



L'heure du lait thérapeutique

60 décès déjà enregistrés cette année

Le Dr. Alphonse Nkunzimana confirme ces chiffres. Selon lui, c'est surtout dans les localités de Ruzyege I et II dans la commune de Busoni que ces décès ont été enregistrés. Il s'agissait surtout des vieux et des enfants de moins de 5 ans : « *Bien que toutes ces personnes souffrissent d'autres maladies, le coup de grâce est venu de la précarité alimentaire endémique dans cette commune de Busoni* », explique le médecin provincial.

Après un dépistage systématique de malnutrition, poursuit le Dr. Alphonse Nkuzimana, l'enquête a révélé que les plus touchés étaient les 260 ménages déjà vulnérables, dernièrement installés dans ces localités de Ruzyege I et II. Ces familles vivaient dans la réserve de Murehe. D'autres localités comme Gatete, Cimbogo, Rwibikara, Cabariza et Vyanzo souffrent également.

Ces personnes n'ont pas cultivé le demi-hectare de terres octroyé par la commune. Une fois acquises, ces propriétés ont été louées aux habitants des collines voisines. Le peu d'argent

reçu de ce marché de dupe a été vite dépensé. Les maigres réserves de vivres ont été vite épuisées. Le programme de réinsertion prévu dont une distribution de vivres pour ces 260 ménages n'a pas été exécuté comme promis à cette population.

Dans les centres de santé des localités de Bunyari, Marembo, Burara et Vyanzo, 183 cas graves d'enfants souffrant de malnutrition ont été enregistrés au mois d'avril. C'est au moment où il a été signalé pour les mois de mars et d'avril 91 cas très graves d'enfants souffrant de malnutrition au service de

stabilisation nutritionnelle de l'hôpital de Kirundo : « Il s'agit de cas très sévères. Ces enfants souffrant de kwashiorkor aigu passent plus ou moins 10 jours à l'hôpital », fait remarquer le Dr. Alphonse Nkuzimana.

Quelques ONG humanitaires sont déjà présentes pour voler au secours de cette population vulnérable. Il y a quelques opérations de distribution d'aide alimentaire et plusieurs navettes dans les centres de santé sont effectuées pour apporter quelques médicaments à ces structures de santé et prêter main forte aux infirmiers.

Production industrielle : évolution plutôt mitigée ces 20 dernières années

Par Fabrice Manirakiza

La production industrielle devrait aider le Burundi à parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Le chemin semble encore long.

Le thé n'a pas bu la tasse

Selon les statistiques l'évolution des productions de nos quatre cultures d'exportation (sucre, thé, café et coton), montre des signes timides de croissance. Sauf pour le coton. Mais les responsables de ces 4 filières sont confiants.

«Toutes les usines affichent une croissance», déclare Alexis Nzohabonimana directeur général de l'Office du thé du Burundi (OTB). L'OTB a 5 usines à travers tout le pays, Rwegura, Teza, Tora, Ijenda, Buhoro.

Dans un passé récent, l'entreprise a connu des moments difficiles, mais depuis 2006, elle se porte bien selon Alexis Nzohabonimana. Depuis cette année, selon lui, le rendement de toutes les usines va crescendo. 6334 tonnes en 2006 contre 8817 tonnes de thé sec en 2011. Les recettes engrangées en 2011 ont été de 10.000.000.000Fbu avant impôt, poursuit le directeur général.

Selon Alexis Nzohabonimana, l'OTB vise la croissance du secteur du thé. «Notre objectif est d'atteindre 12000 tonnes en 2015», déclare-t-il. Selon lui,

l'OTB est en train d'investir dans l'extension des plantations dans toutes les régions théicoles en vue d'accroître la production en quantité et en qualité. «Nous sommes sûr de la qualité de notre thé. Les devises vont augmenter», déclare Alexis Nzohabonimana.

Le coton, le maillon faible

De 1960 jusqu'à en 1993, la production de la Compagnie de Gérance du Coton (Cogerco) variait entre 8900T et 4500T pour le coton graine. Depuis la crise de 1993, la production de coton-graine et coton fibre a beaucoup chuté. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la production du coton fibre était de 3588T en 1993 contre 803T en 2011.

Les superficies productives ont aussi diminuées (11544 hectares en 1963 contre 2399 hectares en 2011). Le rendement par hectare pour le coton graine a aussi fléchi passant de 1038 en 1993 à 787 kg/Ha en 2011.

Selon Pierre Claver Nahimana, le patron de la société, la crise de 1993 à été en grande partie désastreuse pour la Cogerco. «Pendant la crise, la COGERCO ne pouvait plus encadrer les planteurs du coton. Beaucoup ont abandonné cette culture.» Selon le directeur général, après la crise, une grande partie de ces planteurs n'a pas repris la culture du coton.

Pour Pierre Claver Nahimana, le problème de la diminution des superfi-



Pierre Claver Nahimana : « Aujourd'hui, nous avons une nouvelle variété venue de la Chine plus productive que nous distribuons aux producteurs »

cies cultivables a été aussi un handicap pour l'évolution de la production. Selon lui, avant la crise, la culture du coton était obligatoire dans les paysannats. Le gouvernement a décidé de céder ces terres à la population. Après, cette dernière «était libre de cultiver tout ce qu'elle veut. D'où la diminution des superficies cultivables », précise Pierre Claver Nahimana.

Le directeur général affirme que la Cogerco a de bonnes perspectives pour améliorer la production du coton notamment la récupération des réserves cotonnières. Il explique que ces réserves étaient de 3000 hectares mais certains individus se sont octroyés une partie de ces terres. Nous sommes en train de faire toutes les tentatives possibles pour récupérer ces terres, poursuit le directeur général. La Cogerco

va aussi essayer de renouveler les infrastructures de production, surtout les machines.

Pour le directeur général, de nouvelles variétés plus productives sont aussi nécessaires car les anciennes ne donnent plus beaucoup de rendements. «Aujourd'hui, nous avons une nouvelle variété originaire de la Chine plus productive que nous distribuons aux producteurs», précise Pierre Claver Nahimana.

Selon toujours ce responsable, la Cogenco entend poursuivre la relance de la production par la redynamisation de l'encadrement et l'augmentation du prix au producteur. Selon lui, depuis 2011, la Cogenco augmente chaque fois les prix. Avec tous ces projets, Pierre Claver Nahimana espère que la production sera élevée dans les années à venir.

Aujourd'hui, toute la production de la Cogenco est vendue à une nouvelle société burundaise appelée Afritextile (ancienne Cotebu). Selon le directeur général. «C'est pour aider à relever le niveau de l'industrie textile burundaise», précise encore le directeur général de la Cogenco.

Le bon vieux café ne fait plus recette

Les statistiques de l'Autorité de régulation de la filière café du Burundi (ARFIC) alternent le bon et le mauvais. En effet, depuis la campagne de café 1991/1992 jusqu'à la campagne de café 2002/2003, les écarts de production vendue n'étaient pas énormes. Mais depuis 10 ans, un écart s'observe entre deux campagnes.

La campagne de café 2002/2003 a connu une production vendue de 36225,83T contre 5673,35T pour la campagne café suivante. En 2011, la production vendue a été de 24.014, 53T alors que en 2012, la production est de 14.091.

Pour Pascal Girukwishaka, directeur technique de l'Autorité de régulation de la filière café du Burundi (ARFIC), cette situation s'explique par beaucoup de facteurs. Le premier est le phénomène de cyclicité du rendement du caféier. Selon lui, cela est dû au vieillissement du caféier. Les plantations datent de la colonisation. «Au lieu de les remplacer, les agriculteurs préfèrent



Pascal Girukwishaka : « La réforme de la filière café n'a pas réussi à résoudre le problème de financement »

se contenter de ces plants », déclare-t-il.

Pour Pascal Girukwishaka, beaucoup de défis restent à relever. Premièrement, la démographie galopante. Les terres s'amenuisent. La culture du café n'est plus une priorité. Certains caféiculteurs préfèrent abandonner cette culture. La paille pour les caféiers n'existe plus à cause de cette démographie. « Les jeunes qui devaient s'occuper de l'entretien vont tous en ville. » indique le directeur technique. Les caféiers se retrouvent entretenus par des personnes âgées qui n'ont plus beaucoup de force.

Pour lui, la problématique du prix aux caféiculteurs reste aussi un défi majeur. «Avant la réforme, l'Etat était le garant des prix pour les caféiculteurs.» indique-t-il. Même si les prix descendaient, les caféiculteurs recevaient un prix fixe. Aujourd'hui, les prix dépendent des cours internationaux, poursuit Pascal Girukwishaka. « Ce qui fait que si les prix descendent, comme ces derniers temps, les agriculteurs reçoivent peu d'argent. Dans la foulée, ils se découragent et abandonnent cette culture », déclare-t-il.

Le problème de financement des campagnes café reste posé, souligne le directeur technique de l'ARFIC. Selon lui, sur le terrain, les acheteurs n'ont pas d'argent. Avant, nous nous adressions au consortium des banques avec l'aval de l'Etat mais aujourd'hui ce consortium n'existe plus, indique toujours Pascal Girukwishaka. Selon lui, les banques hésitent aujourd'hui à financer les campagnes de café car certains opérateurs n'ont pas remboursé les prêts contractés. Même les investisseurs étrangers ont des problèmes de financement, indique-t-il.

«Si le financement n'est pas disponible, même la qualité de notre café est compromise.» déclare Pascal Girukwishaka. Selon lui, la réforme de la filière café n'a pas réussi à résoudre le problème de financement.

A tous ces défis, des solutions en vue. Pascal Girukwishaka indique qu'ils sont en train de mettre en place une politique et des stratégies nationales pour garantir et stabiliser la production en quantité et en qualité. Selon lui, résoudre le problème des prix aux caféiculteurs ainsi que le problème de financement reste une priorité. "Un code de conduite sera mis sur pied en vue du respect de la loi et pour la production du café de qualité pour viser les marchés les plus rémunérateurs et cela dans une filière privatisée et libéralisée, conclut Pascal Girukwishaka.

Recettes sucrées pour la Sosumo

Un tableau vaut mieux que mille mots : la Sosumo, est une entreprise qui évolue. Exemple : évolution de la production du sucre de 1988-2011

Année	Production en sucre (T)
1988	4.657
1989	8.476
1990	10.310
1991	14.418
1992	16.925
1993	15.046
1994	11.951
1995	15.298
1996	17.703
1997	19.564
1998	21.692
1999	20.784
2000	18.308
2001	18.177
2002	17.645
2003	20.259
2004	20.143
2005	19.298
2006	18.143
2007	20.145
2008	18.230
2009	14.138
2010	18.937
2011	20.501

La Société Sucrière du Moso (Sosumo) a connu une évolution fulgurante. En 1988, seulement 44 942 tonnes de cannes furent récoltées pour produire 4 657 tonnes de sucre. En 1998,

le tonnage de cannes travaillé était de 183 164 tonnes et le sucre produit a été de 21.692 tonnes. En 2011, 20.501T ont été produites. Actuellement la production est en baisse suite au vieillissement de la canne et au manque d'irrigation des cannes sur collines.

Selon les chiffres de la Sosumo, cette société prévoit son extension. Cette extension permettra de produire 35000 à 40000 tonnes de sucre par an. La société envisage l'implantation

d'une distillerie afin de couvrir les besoins du pays en alcool, pharmaceutique, éthanol et autres. Elle prévoit aussi une augmentation des surfaces plantées. Cela pourra se faire par le développement des nouvelles plantations, l'amélioration des plantations existantes notamment par l'introduction de nouvelles variétés, l'irrigation et la maturation artificielle. Une recherche des voies et moyens est envisagée pour un meilleur encadrement de la canne des paysans. Malgré cette évolution de la production du sucre,

sa commercialisation reste problématique. A la Sosumo, le prix d'un kilo est de 1500 mais sur le marché, le prix varie entre 1600 et 1800 Fbu. Si on le trouve bien sûr.

L'histoire récente de la Sosumo montre que la bonne gestion est essentielle. Avant l'arrivée de l'actuel directeur général de la Sosumo, la société était mal en point. La faillite semblait inéluctable. Aujourd'hui, la société va bien, très bien même.

L'agriculture et l'élevage peuvent-ils sauver le Burundi ?

Mahwa et Kajondi. Voyage à la découverte de quelques projets emblématiques



Les bureaux de l'Isabu à Mahwa réhabilités

Station zootechnique de Mahwa : une révolution s'annonce

Implantée en 1949, la ferme de Mahwa est réhabilitée.

Des étables, en très bon état, sont prêtes à accueillir plus de cent vaches en provenance de la Belgique.

Surprise agréable sur la route provinciale menant à Gitega à la Station Zootechnique de Mahwa. Le 18 mai, l'entrée de la station est fermée. Antoine

Ntukamazina, technicien vétérinaire, me fait visiter tous les lieux.

Les bureaux ont temporairement déménagé vers une autre maison en face, de l'autre côté de la route. On dirait une construction toute neuve. Le bâtiment abrite des dizaines de bureaux, mêmes certaines salles ont été transformées. La toiture qui, avant, était faite de tuiles est aujourd'hui couverte de tôles.

Dans la cour intérieure, on est en train de planter des fleurs et du gazon. Ce bâtiment qui allait tomber en ruine est aujourd'hui magnifique. Derrière ce bâtiment se trouvent des étables bien tenues.

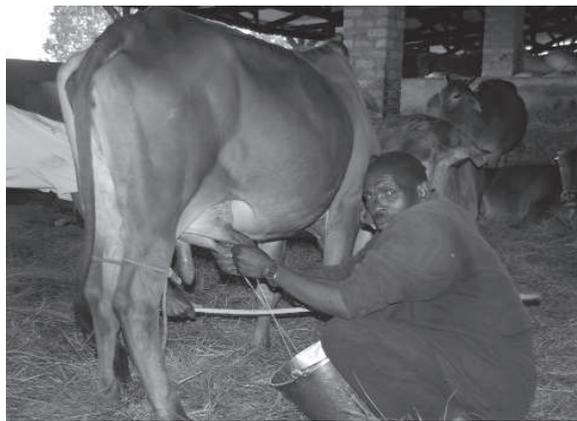
Au nord du bâtiment administratif, deux hangars. L'un pour la conservation des semences fourragères et un autre contenant de la pomme de terre. « *Nous cultivons deux variétés de pomme de terre : Ndinamagara et Victoria sur 4 ha. A part la pomme de terre, une grande étendue cultivée est occupée par les cultures fourragères* », indique Antoine Ntukamazina, le technicien

vétérinaire. Avant de préciser que les constructions de toute la station s'étendent sur 4 ha (bureaux, étables et hangars). Il y a aussi un champ d'expérimentation des plantes fourragères dit « jardin d'agrostologie ». On y trouve plus de 50 variétés.

Une soirée à la ferme de Mahwa

Il est 16 h 30. Des vaches quittent les collines sur lesquelles elles ont passé la journée. Elles sont uniquement de la race *sahiwal* et *ankolé*. « Ne soyez pas étonné de voir ces vaches peu nombreuses. D'ici peu, des vaches laitières venues de Belgique nous parviendront. Elles seront nourries à l'étable même », fait savoir Ntukamazina.

Les vaches de la race *ankolé* ont leur étable. Des bergers se précipitent avec des seaux pour traire. Chaque veau doit passer, avant et après la traite, par une balance et un technicien enregistre le poids. « Cette activité se fait matin et soir », précise un technicien



D'ici peu, des vaches laitières venues de la Belgique vont arriver à la ferme de Mahwa

qui note le poids. On se met à traire mais la quantité de lait n'est pas importante. La race croisée *sahiwal-ankolé* ne donne pas beaucoup de lait. « La première donne seulement 6 litres de lait par jour », souligne un berger en train de traire.

La traite se fait manuellement mais il y a des machines trayeuses qui ne fonctionnent plus depuis la crise de 1993. 140 vaches en provenance de Belgique

sont attendues. « A Mahwa, il y aura 70 vaches dont 40 de race *frisonne* et 30 *aryshires*. Il y aura aussi 70 de la race *jersey* qui seront en transit vers Rukoko et Randa. A la ferme de Randa, il y aura 40 taureaux pour la récolte des semences animales (sperme) », précise Aloys Nijimbere, directeur de la station de Mahwa.

La province de Gitega est jumelée au Brabant wallon en Belgique. Dans le cadre de ce jumelage, il y aura des vaches de la race *bleu-blanc belge*, une race à viande. Cette race, signale le directeur, sera croisée avec celles que nous avons à Mahwa. Un autre point important de ce jumelage, ce sont les formations des techniciens vétérinaires de Mahwa par des experts belges. Au début, cette station s'étendait sur 850 ha.

Aujourd'hui, l'ISABU a cédé 50 ha pour des infrastructures sociaux. Le centre de Mahwa a une capacité d'accueil de 300 vaches.

Kajondi : alité. Mais guérison est proche

En 1980, le Projet d'Appui au Secteur Semencier (PAS) est implanté à Kajondi en commune de Rutovu, province Bururi. Depuis 2012, la production, qui avait sensiblement régressé dès 1996, ira crescendo grâce au programme PPTTE.

La crise qui a frappé le Burundi n'a pas épargné le PAS de Kajondi. Une étendue de plus de 200 ha dont il est difficile de déterminer les limites n'est pas exploitée. Seuls quelques jolis champs de pomme de terre et de blé montrent que le projet subsiste. Il y a aussi du maïs sec encore sur des tiges, de la pomme de terre dont, apparemment, la récolte est en retard. « Oh ! Mon Dieu, peut être que l'on a manqué la main d'œuvre pour récolter. Mais ces quelques champs font honneur au projet », remarque un passant sur la route qui mène à Kajondi.



Louis Iraguha explique le fonctionnement d'une moissonneuse-batteuse

Arrivé dans les enceintes du projet, c'est la mort dans l'âme. Des dizaines de véhicule sont déclassés, seul celui du directeur est en bon état. Au sud du bâtiment administratif, un garage abrite des engins non fonctionnels, dont deux moissonneuses-batteuses apparemment hors d'usage. « L'apparence trompe. L'une de ces machines est en bon état. Il suffit d'avoir un tracteur pour la faire tourner », signale Louis Iraguha,

chef du service des productions. Avant d'expliquer : « Cette machine est capable de récolter du blé sur 10 ha par jour. Cette année, la récolte a été faite manuellement, par des associations féminines. Il faut aussi savoir que c'est la plus petite des moissonneuses-batteuses au monde entier. Elle est de fabrication brésilienne. » Même si la ferme chancelle, des habitants de la localité

achètent des semences de pomme de terre sélectionnée au PAS.

A la veille d'un boom de production

Le PAS a ses branches à Karuzi et Rutana. Aujourd'hui, le projet est presque agonisant. « Avant l'embargo de 1996, on exploitait 300ha à Kajondi, 40ha à Karuzi et 25 ha à Rutana. Les étendues ex-

plottées ont été lamentablement réduites. Elles ont été respectivement 20 ha, 10ha et 15ha », déplore Iraguha. La crise n'a pas épargné le personnel.

Avant 1996, indique-t-il, le personnel était de 40 employés, sans compter les journaliers. Il a été réduit à 15, dont 2 sous statuts et 13 sous contrats. Le PAS n'a pas perdu son honneur malgré tout. Trois hangars en bon état contiennent de la pomme de terre. Le chef de service des productions indique qu'ils peuvent contenir 200 tonnes de pommes de terre. Les habitants de la localité en profitent. « Nous ne nous inquiétons pas s'il est temps de semer de la pomme de terre. Les semences sont disponibles ici, à un bon prix et c'est la meilleure qualité du pays », témoigne un jeune homme. Louis Iraguha précise que le service national semen-

cier détermine la quantité de pomme de terre dont il a besoin. « Le reste est vendu aux gens des alentours », signale-t-il.

Le projet bénéficie, depuis 2012, des fonds grâce au programme PPTE. « Nous avons des intrants grâce à ce programme, et cela jusqu'en 2015. Le gouvernement nous a promis d'appuyer au niveau du charroi », signale Louis. Chaque année, précise-t-il, nous allons augmenter la surface cultivable, au fur et à mesure que les fonds nous parviennent. Concer-



Un hangar de pomme de terre

nant la production, avant on avait 10 tonnes de pomme de terre par hectare. « Notre objectif est d'atteindre 15 à 20 tonnes par hectare. »

Onesphore Nibigira

La bombe démographique



La démographie galopante est la hantise de tous les économistes . Le lit des Burundais est fécond. Le professeur Evariste Ngayimpenda analyse le problème que certains analystes considèrent comme une véritable bombe.

Croissance démographique et pression foncière au Burundi

Par le Professeur Evariste Ngayimpinda

La population du Burundi est aujourd'hui estimée à près de 8,6 millions habitants sur 25 949,5 km² de terres émergées. De 155 habitants au km² en 1979, la densité moyenne est passée à 204 en 1990 et à environ 310 habitants au km² en 2008. Sur la période intercensitaire (1990-2008), elle a augmenté annuellement en moyenne de 2,4 %, les communes ayant accueilli un grand nombre de rapatriés ou d'immigrants comme Mpanda, Mutimbuzi, Rumonge, Nyanza-Lac, Kibago, Giteranyi, Giharo ayant plus que doublé leur population. A ce rythme, la population burundaise pourrait atteindre les 15 millions en 2035, avec une densité moyenne de l'ordre de 540 habitants au km². Dans cette hypothèse, compte tenu du faible niveau de productivité de l'économie du pays, on s'exposerait à coup sûr à un risque de catastrophe humanitaire.

La distribution de cette densité oppose les régions centrales et septentrionales du pays fortement peuplées aux régions du Sud et de l'Est qui le sont moins. Sur les 16 provinces rurales que compte le pays, 7 d'entre elles¹ ont des densités supérieures à 400 habitants au km², alors que 5 autres² ont moins de 200 habitants au km². Dans certaines communes du centre nord, la densité dépasse 500 habitants au km², voire 650 habitants autour de la capitale.

Du fait de son comportement nataliste et de son faible taux de contraception (15%), cette population est caractérisée par un niveau de fécondité élevé avec en moyenne six enfants par femme. De ce fait, la structure de cette population reste très jeune, avec une proportion des moins de 15 ans estimée à 45,3% du total et un âge médian de 16,5 ans.

Depuis les années 1950, la gestion de

1 A savoir Ngozi, Kayanza, Bujumbura, Gitega, Kirundo, Muramvya et Mwaro.

2 A savoir : Cankuzo, Rutana, Ruyigi, Bururi et Makamba.



Le Professeur Evariste Ngayimpinda : « Historiquement, l'urbanisation constitue la meilleure réponse au défi démographique. Or, bien que densément peuplé, le Burundi n'a qu'un taux d'urbanisation de l'ordre de 11%. »

la question démographique s'est toujours limitée à une politique « d'équité-partition » de la population à travers un transfert de populations des régions surpeuplées vers des régions de l'Est et de l'Ouest moins peuplées, notamment dans le cadre des paysannats. Cependant, en raison de la faiblesse relative du nombre d'émigrants, le désengorgement des régions surpeuplées est resté très limité. De plus, du fait de leur caractère rural, ces migrations sont faiblement génératrices de richesses en ce sens qu'elles ne concernent que des paysans sans terre ni capital financier ou humain.

Historiquement, l'urbanisation constitue la meilleure réponse au défi démographique. Or, bien que densément peuplé, le Burundi n'a qu'un taux d'urbanisation de l'ordre de 11%. En outre, le réseau urbain est fort déséquilibré en ce sens qu'à elle seule, la ville de Bujumbura représente environ 75% de la population urbaine totale alors qu'elle est excentrée et n'a donc qu'un faible rayonnement sur le reste du pays. Les autres centres urbains connaissent un volume insignifiant d'activités, n'attirant guère d'investissements.

Du fait que cette population reste rurale et agricole à près de 90%, il résulte une forte pression foncière qui entraîne la mise en culture des terres marginales et donc la mise en péril des équilibres environnementaux. La superficie des exploitations diminue d'année en année: la taille moyenne des exploitations agricoles par ménage qui était de 1,04 ha en 1973 est tombée à 0,70 ha en 1989 pour passer à près de 0,50 ha aujourd'hui. Dans certaines communes surpeuplées du pays, le lopin de terre est à ce point devenu indivisible qu'entre frères, on en vient à une exploitation alternée de la terre.

En outre, une enquête effectuée par le PAM en décembre 2008 a établi que sur les 95,2% des chefs de ménages ayant accès à la terre, 21,3% n'avaient que 25 ares ou moins, cette proportion étant plus élevée dans certaines provinces comme Kayanza (40,6%), Ngozi (39,3%) et Bujumbura Rural (31,8%) que dans d'autres ; 4,8% des ménages, représentant 63 900 ménages étaient sans terre⁴.

3 Estimation du Département de l'Aménagement du Territoire.

4 WFP, *Food Security Analysis. Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis. Burundi, December 2008.*

Les femmes restent dans l'ensemble défavorisées en termes d'accès à la terre : en effet, sur les 21.3% de chefs de ménages disposant de 25 ares ou moins, les femmes étaient en proportion bien supérieure (33%) à celle des hommes (18%). Il en va de même de trois catégories de la population qui comptent une proportion non négligeable de sans terre : il s'agit des orphelins, des Batwa et des rapatriés.

L'atomisation des terres est en partie responsable de la faible performance du secteur agricole et est génératrice de conflits sociaux. Il est symptomatique que malgré l'ampleur des crimes de sang, les conflits fonciers représentent aujourd'hui, selon les sources, près de 70 à 80% des causes reçues en justice. Qu'il nous suffise, de rappeler que rien qu'entre 2007 et 2010, la Commission Nationale Terres et Autres Biens a enregistré 5 451 litiges fonciers. De même, sur base d'une enquête nationale réalisée sur toutes les collines et selon une typologie différente, le CED⁵- Caritas a recensé au total 33 764 conflits fonciers et dont la distribution géographique dégage principalement deux ressorts : d'une part un lien avec les revendications des rapatriés qui explique que la province de Bururi arrive en tête (41.5%), et de l'autre la pression démographique qui justifie qu'à elles seules, les deux provinces de Ngozi (9.8% et Kayanza (6.9%) cumulent 17.7 % des conflits.

La typologie de ces conflits montre que 8.8% d'entre eux concernent directement la femme sous forme de conflits d'héritage liés à des unions polygamiques (5.9%) ou de contestations de succession liées aux relations de genres (2.9%)⁶. Il en va de même des orphelins : l'enquête du CED- Caritas a établi que 3.8% des 33 764 conflits qu'elle a recensés étaient liés à l'occupation des parcelles d'orphelins par des parents.

L'atomisation des terres limite aussi les possibilités de modernisation des exploitations et explique partiellement les faibles capacités d'exportation de l'économie agricole. Elle entraîne également une surexploitation des parcelles génératrice d'un appauvrissement des terres résultant de l'érosion et de l'impossibilité d'appliquer

les techniques culturales comme la jachère et la rotation, mais également du très faible accès des agriculteurs aux engrais organiques ou chimiques.

Le morcellement excessif des terres est enfin responsable du sous-emploi qui prévaut en milieu rural. Le mouvement de plus en plus important des jeunes ruraux vers les milieux urbains, de même que le regain d'intérêt pour les petites activités artisanales souvent informelles, témoigne de cet état de sous-emploi dans les campagnes et de la faible rentabilité du secteur agricole.

Le fragile équilibre entre croissance démographique et croissance de la production agricole qu'on était parvenu à conserver s'est brutalement rompu depuis le déclenchement de la crise en octobre 1993.

Le niveau actuel de production vivrière ne permet plus à l'offre alimentaire de suivre le rythme d'accroissement démographique. Si l'adoption des cultures à forte capacité de bourrage mais à faible potentiel nutritif permet de résister à la sous-nutrition, elle ne contribue pas moins à aggraver la mal nutrition.

En 1982, la superficie agricole utilisée était de 792.510 hectares sur 1.674.810 hectares de superficie agricole utile. Si on compare la situation de 2007 à celle de 1982, on constate que la production agricole globale a augmenté de 24% contre 45% pour la population. Conséquemment, la production annuelle brute en vivres par habitant a baissé de 26%. En conséquence, près de 85% des ménages font quotidiennement face à une insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition aiguë est supérieur à 10% et l'apport calorique journalier par habitant se trouve bien en deçà des normes requises (1.650 calories contre 2.250 recommandées)⁷.

Les spécialistes estiment qu'environ 68% des Burundais seraient aujourd'hui au seuil de l'insécurité alimentaire : en effet, les résultats de la même enquête

du PAM révèlent que 34% de la population souffrent d'une vulnérabilité extrême en ce sens qu'ils consomment moins de 1400 kilocalories par jour ; de même que la malnutrition chronique concernait 52.7% des enfants de moins de cinq ans, 8.4% étant dans une situation de malnutrition aiguë.

La précarité alimentaire et nutritionnelle résultant de la raréfaction des terres a d'évidentes retombées sur le développement : elle se traduit par un regain des niveaux de morbi-mortalité et de retour de certaines endémies qu'on était parvenu à maîtriser. Outre le relèvement du niveau de mortalité générale et infanto-juvénile, la sous-alimentation affecte la santé des adultes mais plus encore celle des enfants. Enfin, la persistance des états morbides entraîne des dépenses de

L'atomisation des terres est en partie responsable de la faible performance du secteur agricole et est génératrice de conflits sociaux. Il est symptomatique que malgré l'ampleur des crimes de sang, les conflits fonciers représentent aujourd'hui, selon les sources, près de 70 à 80% des causes reçues en justice.

santé élevées, tandis que l'insécurité alimentaire structurelle détourne les énergies novatrices vers des préoccupations existentielles plus immédiates, et contribue pour ainsi dire à l'anéantissement du capital humain.

L'autre conséquence et non des moindres, est l'épuisement du capital forestier : les ressources forestières et agro forestières occupaient près de 211.000 ha (8 % du territoire national) en 1992. Le Burundi ne dispose plus aujourd'hui que de 133 500 ha et le sous-secteur forestier et agro forestier contribue pour environ 2 % du PIB, fournit 6 % d'emplois et 95,4 % de l'énergie nationale consommée. En effet, depuis l'éclatement de cette crise, les végétations naturelles et forestières régressent : de 1990 à 2004, la surface boisée a fortement diminué, passant de 8.2% à 6.23% de la surface émergée et le rythme de déboisement est aujourd'hui estimé à 2% l'an⁸.

Evariste Ngayimpanda

⁸ Stratégie Nationale Agricole, 2007-2012.

⁵ Conseil pour l'Education et le Développement GUNOPS-PNUD, op. cit., p. 40.

⁷ On consultera à ce sujet la *Stratégie Nationale Agricole*.

Rencontre avec un acteur agricole

« Il n'existe pas de banques de crédits agricoles »

Léon Ndikunkiko, secrétaire général adjoint de l'ADISCO (Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines) évoque les problèmes rencontrés par les agriculteurs burundais.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les agriculteurs ?

Elles sont nombreuses mais les trois principales sont :

- **L'organisation** : Les agriculteurs burundais ne sont pas organisés pour défendre leurs intérêts et pour mieux produire. Chacun est sur sa colline, en train de travailler. Pour que le travail soit efficace, il faut qu'ils s'organisent en associations ou en coopératives pour mieux produire. Ainsi, ils pourront produire, conserver, transformer, chercher le marché et vendre.

- **Le financement** : Il manque cruellement des financements pour nos agriculteurs. D'une part, il n'existe pas de banques de crédits agricoles qui puissent donner des crédits aux producteurs agricoles. Le financement qui est accordé par le gouvernement sur le budget national est certes intéressant actuellement par rapport aux engagements de Maputo. Le gouvernement a fait des efforts mais nous trouvons que pour 90% de la population, ce financement ne suffit pas encore.

- **Les aléas climatiques** : Au Burundi, ces dernières années, les perturbations climatiques font que quand on a bien semé, on n'est pas sûr de récolter à cause des fortes pluies ou à cause de la sécheresse.

90% de la population burundaise s'occupe de l'agriculture mais la nourriture reste insuffisante. Est-ce qu'on peut dire que ce sont ces difficultés qui en sont la cause?



Léon Ndikunkiko : « Pour que leur travail soit efficace, il faut que les agriculteurs s'organisent en associations ou en coopératives pour mieux produire »

L'ADISCO a été agréé le 2 août 2006. Il est presque présent dans tout le pays sauf les provinces Canakuzo et Ruyigi.

Les agriculteurs n'arrivent pas à nourrir toute la population burundaise. Le Burundi vit ces derniers temps la situation d'insécurité alimentaire. Tout cela découle effectivement de ces difficultés. Mais à cela s'ajoute un autre facteur lié à l'intégration. Puisque nous sommes entrés dans la communauté Est africaine, nous ne sommes plus capables de contrôler notre production. Elle peut être achetée par nos voisins et nous n'avons pas le droit d'empêcher les producteurs ou les commerçants des pays voisins de venir acheter chez nous.

Comment est-ce que l'ADISCO accompagne les producteurs agricoles ?

Cela commence par la structuration, organiser les producteurs dans des associations et créer des coopératives. C'est la seule manière qui peut aider nos agriculteurs à produire beaucoup. Nous avons des programmes qui partent du principe de l'autopromo-

tion. C'est-à-dire que chaque Burundais est capable de s'auto-promouvoir. Il suffit de lui montrer les bienfaits de ne pas compter sur autrui, de compter d'abord sur ses propres forces et il peut alors produire à sa satisfaction. Nous les aidons à se mettre ensemble et nous les accompagnons avec des moyens qu'ils n'ont pas. Ils s'organisent alors en associations et en coopératives.

Nous avons développé plusieurs filières dans lesquelles nous accompagnons ces producteurs. C'est la filière banane, filière oignon, la filière champignon. Aujourd'hui nous sommes un peu sur la filière ananas, la filière arbre fruitier et le riz. A travers ces filières, les agriculteurs sont organisés en coopératives. Ils ont construit des magasins de stockage. Ils peuvent stoker et ne pas vendre tout de suite leurs productions pour attendre le meilleur moment de vente. Ils s'organisent pour chercher un bon marché et écouler leurs produits. Ainsi, ils évitent des spéculateurs qui viennent acheter leurs produits sur pied ou juste au moment de la récolte.

Est-ce qu'il y a un changement ?

Les populations que nous accompagnons dans cette dynamique d'auto-promotion, de groupement, très peu sont sans bétail chez eux. Les bénéficiaires prennent des initiatives. Au niveau financier, ils sont capables d'ouvrir des comptes et avoir accès au crédit. C'est important qu'un petit producteur puisse avoir un peu d'argent pour telle ou telle autre activité dans son champ.

Dieudonné Hakizimana

Les Banques burundaises

Acteurs du développement ou prédateurs ?



Difficile d'avoir un crédit au Burundi. Les taux d'intérêt sont aussi dissuasifs. Et sans crédit, impossible de lancer un projet.

Plusieurs établissements de micro finance reconnus souvent comme « les banques des pauvres » ont perdu de vue leur mission, celle de financer les moins riches à majorité agriculteurs dans leurs projets.

Secteur bancaire burundais : un terrain à plusieurs acteurs

Avec la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) à la tête, le système bancaire burundais fait interagir plusieurs acteurs dont huit banques commerciales, deux institutions financières spécialisées et le secteur de la micro finance.

Parmi les banques commerciales, il y a celles à participation publique dont la BANCOBU, la BCB et la BBCI. Enfin viennent l'IBB, la BGF, l'ECOBANK (branche de l'ECOBANK Togo), la DTBB (branche de la DTB Kenya) et la Fin Bank (branche de la banque nigérienne ACCESS), leurs capitaux sont exclusivement privés.

La BNDE et la FPHU étant des institutions financières dont la première est spécialisée dans le développement économique et la dernière dans les prêts hypothécaires. Le secteur de la micro finance étant composé de vingt-deux institutions.

Tableau des sigles

BANCOBU	Banque Commerciale du Burundi
BCB	Banque de Crédit de Bujumbura
BBCI	Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement
IBB	Inter Bank Burundi
BGF	Banque de Gestion et de Financement
DTBB	Diamond Trust Bank, Burundi
BNDE	Banque Nationale pour Développement Economique
FPHU	Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain

Le difficile accès aux crédits bancaires

Les commerçants, fonctionnaires et agriculteurs burundais éprouvent des difficultés pour avoir de crédit dans des banques et institutions financières du pays. Pour eux, c'est tout le système qu'il faut revoir.

Assis devant son stand, D.K., un commerçant rencontré au marché central de Bujumbura n'y va pas par quatre chemins. Selon lui, les banques octroient un crédit à leurs connaissances : « Si tu n'es pas untel ou un fils d'untel, tu ne peux pas avoir un crédit facilement dans une banque à Bujumbura. »

D'après lui, cette situation est due au fait que ceux qui y travaillent sont souvent des parents des actionnaires de ces banques. Ainsi, indique-t-il, plus tu as de connaissances auprès de ces banquiers plus tu a accès facilement au crédit sans tenir compte des conditions exigées par ces banques.

Plus grave, souligne ce commerçant, même lorsqu'une banque daigne t'offrir crédit, ses agents préparent une convention à laquelle tu dois adhérer sans discuter alors que tu n'as pas été associé dans son élaboration : « Il arrive que des commerçants signent et se rendent compte qu'ils n'étaient pas au courant de la réalité des termes du contrat dès le départ. »

Non seulement, ces commerçants ne sont pas considérés comme des partenaires lors de la signature de ces conventions, déplore G.P., un autre commerçant, mais celles-ci contiennent souvent des pièges et conditions qui poussent le commerçant à ne pas se développer. Il cite la pratique de la capitalisation des intérêts mensuels par ces banques alors que la loi ne le permet pas.

L'autre blocage dans l'octroi de crédit par les banques selon G.P., c'est le taux d'intérêt qu'elles pratiquent qui varie entre 16 et 20%. Pour ce commerçant, non seulement ce taux est le plus élevé de la région mais il freine les affaires



Siège de la banque INTREBANK



Siège de la banque KCB (Kenya Commercial Bank) inauguré le 7 mai 2012 à Bujumbura, la maison mère est au Kenya

car beaucoup de commerçants ont peur de demander un crédit bancaire.

« Seuls les riches arrivent à présenter des hypothèques »

En plus souligne-t-il, il arrive que ces banques changent ce taux dans l'exercice du contrat signé avec le client. Ainsi d'après ce commerçant, le taux passe de 20 à 24% sans aucune explication ni négociation avec le client.

En plus de ces difficultés, un autre commerçant pointe du doigt les termes qui figurent dans ces conven-

tions : « Ils sont écrits en français alors la plupart d'entre nous ne parlent pas cette langue. »

En ce qui concerne les micro-finances, ce commerçant indique qu'elles font percevoir un taux d'intérêt de 3% par mois, ce qui se chiffre à plus de 36% e taux d'intérêt. Pour lui, aucun commerçant ne peut travailler dans ces conditions s'il ne veut pas perdre son affaire.

D'après toujours ce commerçant, l'autre handicap réside dans les hypothèques que le client doit présenter à la banque pour avoir le crédit : « Seuls les riches arrivent à présenter des hypothèques parce que ce sont souvent des maisons, des parcelles ou un avaliseur déjà connu à la banque, lui-même riche que la banque accepte. »

Mais même dans ces conditions, le client qui n'est pas capable de payer à temps son crédit se voit ruiner par la banque car celle-ci vend sa parcelle ou sa maison à bas prix

pour récupérer le reste de la dette non payée. Or, explique-t-il, c'est souvent la même banque qui achète la maison et la revend plus chère. Ainsi, constate-t-il, des banques se font des milliards de bénéfices à cause des hypothèques de leurs clients alors que ceux-ci tombent en faillite.

Pour lui, il faudrait qu'il y ait plus de banques de développement pour l'amélioration des affaires avec des taux d'intérêt accessibles si le pays veut se développer.

Christian Bigirimana

« La BRB a des missions spécifiques »

Plusieurs interrogations se posent quant au fonctionnement du système bancaire burundais. Notamment, sur le rôle la Banque de la République du Burundi, censée tout contrôler... Iwacu a tenté de mieux comprendre.

Les taux d'intérêt appliqués dans les différentes banques burundaises sont très élevés (16 à 20%) par rapport à ceux pratiqués dans les autres banques de la sous-région, selon certains clients des banques burundaises. Ces mêmes clients estiment que les banques burundaises ne seront pas bientôt capable de faire face à la concurrence, du moment que le Burundi s'intègre de plus en plus dans l'EAC. Face à ces propos, la Banque de la République du Burundi est en désaccord total : « Les statistiques disponibles montrent que les conditions d'intervention des banques burundaises sont meilleures par rapport aux autres banques de la sous-région », précise Emmanuel Niyonkuru, chargé de la supervision des établissements bancaires et financiers et stabilité financière. Quant au taux d'intérêts, le système bancaire burundais est actuellement libéralisé : « Les taux d'intérêt à pratiquer sont décidés aux niveaux des banques elles-mêmes », indique-t-il.

A la question du franc burundais déprécié par rapport aux monnaies



Emmanuel Niyonkuru, chargé de la supervision des établissements bancaires et financiers et de la stabilité financière



étrangères, la BRB affirme qu'elle n'a aucune part de responsabilité : « C'est la loi de l'offre et de la demande qui détermine le taux de change. Si les devises sont en quantité insuffisantes, et qu'il y a plus de demandeurs, il est clair que le taux de change augmente », souligne, Audace Niyonzima, chargé des études et statistiques. Les exportations burundaises qui sont en petite quantité et l'insuffisance des aides étrangères, sont deux choses qui font hausser le cours de change du Fbu, d'après toujours M. Niyonzima. « Dernièrement, il y a eu baisse des réserves car il y a eu peu d'exportations et peu de transferts étrangers. Nos principales ressources d'exportations proviennent du café dont la production est cyclique. Et par exemple, l'année passée il y avait une baisse de la production », fait-il savoir. Il fait aussi savoir que le taux de change est spéculatif : « La banque a actuellement libéralisé les devises, elle garde seulement les devises de l'Etat. Il peut y avoir un tarissement au niveau des différents bureaux de change. »

Quant aux secteurs bénéficiaires des crédits octroyés par les banques burundaises, les statistiques montrent bien que l'agriculture faisant vivre plus de 90% de la population burundaise et le plus contributeur dans le PIB (Produit Intérieur Brut) est le moins bénéficiaire (35,7% du crédit bancaire). A ce propos, le responsable de la supervision affirme que la BRB est consciente du problème : « Oui, il y a une tendance des banques à ne pas financer le développement, par l'octroi des crédits à moyen

Evolution des réserves internationales en millions de Fbu

Année	Réserves internationales nettes
2007	82 260,8
2008	151 974,3
2009	167 480,5
2010	133 298,4
2011	54 118,4

et long terme. Nos banques financent les crédits à court terme, les crédits de consommation. » Il fait savoir que les banques burundaises n'ont pas de ressources de longue maturité pour pouvoir financer le développement : « Il faudrait que les pouvoirs publics puissent inciter les banques à dégager une part de leurs résultats pour l'investir dans le développement. » Il rappelle que le rôle de financer l'agriculture était dans un 1er temps dévolu à la BNDE (Banque Nationale de Développement économique) : « A un certain moment, la BNDE a connu un problème de ressources longues et ne s'acquittait pas correctement de cette mission. Des démarches sont en cours pour voir comment la BNDE peut reprendre et remplir sa mission de financer le développement. » Bien plus, selon M. Niyonkuru, avec le développement des institutions de micro finances, les agriculteurs pourront aussi avoir plus d'accès aux crédits.

Nadine Nkengurutse

La BRB exerce plusieurs fonctions regroupées comme suit :

1. Emission de la monnaie : la B.R.B. jouit du privilège exclusif de l'émission des billets et de la frappe des pièces métalliques, qui sont libellés en francs et ont seuls pouvoir libératoire légal sur le territoire de la République.

2. Conduite de la politique monétaire et de crédit : la B.R.B. conduit la politique monétaire et de crédit en utilisant des instruments qui agissent sur certains agrégats monétaires. Après avoir exercé un contrôle direct sur la création monétaire par l'encadrement du crédit et la réglementation des taux d'intérêt, la Banque a introduit des instruments indirects reposant sur les mécanismes de marché dans l'allocation du crédit par les institutions financières et la détermination des taux d'intérêt par ces dernières. La Banque fixe en particulier le taux de ses interventions en fonction des objectifs de politique monétaire.

3. Banquier des institutions financières : la B.R.B. est comme toute banque centrale, la banque des banques. Elle est le prêteur en dernier ressort, c'est-à-dire que lorsque les banques commerciales ou autres institutions financières n'ont plus assez de liquidités pour accorder des crédits elles peuvent recourir à elle, soit pour réescompter des effets commerciaux soit pour solliciter des avances contre dépôts en garantie des titres commerciaux ou de bons du Trésor.

4. Caissier, banquier et conseiller de l'Etat : en qualité de caissier de l'Etat, la B.R.B. tient dans ses livres les comptes du Trésor et exécute les opérations de caisse de ce dernier. La B.R.B. est appelée également à exercer le rôle de Banquier de l'Etat. Enfin en tant que responsable de la réglementation du change et du contrôle de la monnaie et du crédit, la B.R.B. joue le rôle général de conseiller du Gouvernement pour tous les problèmes se rapportant à ces domaines et à l'économie en général.

5. Contrôle des changes : la B.R.B. est chargée de la détention et de la gestion des réserves de change du Pays et peut acheter ou vendre de l'or. A ce titre, elle est habilitée à édicter les textes réglementaires concernant les opérations en devises étrangères, rôle appelé couramment « Réglementation et contrôle des changes ».

Le secteur bancaire burundais : beaucoup de spéculation

Contribuant à hauteur de 4,6% dans la production nationale, le commerce accapare à lui seul 55,9% du crédit bancaire. Pourtant, l'agriculture qui amène 35,9% dans cette même production n'en reçoit que 0,6%... Et le projet de mise en place d'un fonds de microcrédit agricole fait objet de désaccord.

Toutes les voies s'accordent à dire que l'agriculture constitue le moteur de toute économie, pourtant les chiffres en disent autre au Burundi. « Les banques ne remplissent pas correctement leurs missions, elles ne financent que le court terme... », affirme Emmanuel Niyonkuru, responsable de la supervision des établissements bancaires et financiers et stabilité financière à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.).

« Les commerçants étant les plus réputés avoir des richesses matérielles et des liquidités à tout moment, pouvant servir de garantie, deviennent les préférez du secteur bancaire dans l'octroi des crédits », explique Rédempteur



Emmanuel Nimubona, chef du service Microcrédit à la B.N.D.E.

Ntawiratsa, professeur à l'Université du Burundi et spécialiste en finance.

Selon lui, même les établissements de micro finance reconnus souvent comme « les banques des pauvres » ont perdu de vue leur mission, celle de financer les moins riches à majorité agriculteurs dans leurs projets. Ces établissements se concurrencent maintenant pour avoir les fonctionnaires comme clients, rien que pour percevoir des intérêts sur les découverts sollicités par ceux-ci. Et leurs gains seraient faits à 80% par ces commissions perçues.

Tableau d'évolution des crédits par branche d'activité (en %)

	2009	2010
Agriculture	1,1	0,6
Industrie	6,3	4,6
Commerce	54,3	55,9

Source : Rapport annuel de la B.R.B. 2010

Parts de différents secteurs dans le PIB réel (en %)

	2009	2010
Agriculture vivrière	34,7	34,1
Agriculture d'exportation	1,0	1,6
Industrie	15,7	15,8
commerce	4,5	4,6

Source : Ministère du Plan et du développement communal

Fonds de microcrédit agricole : point de discordance entre le gouvernement et la BNDE

« C'est impossible de quitter l'agriculture de subsistance pour aller à celle de marché sans que les agriculteurs aient accès au crédit ... », fait savoir Melchior Simbaruhije, chargé de la presse et communication à la deuxième vice-présidence. C'est dans ce contexte que le gouvernement envisage mettre en place un fonds de microcrédit agricole à l'horizon 2013. Mais déjà, sa mise en place fait objet de désaccord.

Emmanuel Nimubona, chef du service Microcrédit à la Banque Nationale pour le Développement Economique (B.N.D.E.), ne comprend pas comment créer une autre institution financière ayant les mêmes missions que celle-ci. « La B.N.D.E. est une banque de l'Etat, ce dernier détient 41% de ses actions. Elle vient de passer 45 ans de service sans faillite, et sa mission première est de financer l'agriculture et l'élevage ; pourquoi alors vouloir commencer tout à zéro, à côté de la B.N.D.E. avec tous les risques y relatifs ? » se demande E Nimubona.

Parmi les reproches faits à l'encontre de la B.N.D.E., comme le précise Melchior Simbaruhije, figure le retrait de certains bailleurs qui la subventionnaient, et la demande de garantie comme le font les autres banques. Emmanuel Nimubona les qualifie de fausses accusations. « Nous venons de terminer la première ligne hollandaise, bientôt nous entamons une autre avec la Belgique qui sera orientée vers l'agro-industrie », réplique-t-il. Au dernier reproche, il place le problème dans l'absence de fonds de garantie, « même ce fonds de microcrédit agricole sera obligé d'exiger les garanties si on ne met pas à sa disposition un fonds de garantie. »

L'orientation du crédit bancaire dans différents secteurs de l'économie, est l'une des preuves de manque de rationalité dans la conduite de la politique économique du pays. Et au delà des divergences qui peuvent surgir sur le fonctionnement de ce fonds de microcrédit agricole, il est d'importance capitale que tous les acteurs comprennent d'abord au même niveau l'intérêt de son existence. Sa mise en place n'est pas la finalité en soi, car d'autres questions de fond émergent, notamment celle de la proximité. Il serait inconcevable pour une banque ou autre établissement financier ayant pour mission principale le financement du secteur agricole, de n'avoir pas des agences près des bénéficiaires. Or, jusqu'à présent le constat est que la plupart de ces banques restent campées dans les villes. En outre, jeter un regard sur l'utilisation des fonds alloués à ce secteur serait plus sage, pour qu'ils ne soient pas victime de la fameuse théorie de l'entonnoir. Il serait intéressant de faire la part entre le montant qui atteint l'agriculteur à la base et celui alloué à l'administration. L'expérience a déjà prouvé que le gros du budget se dépense au sommet plutôt qu'à la base.



Siège de la Diamond Trust Bank (DTB), une des banques kenyanes déjà présentes au Burundi



Siège de la banque BANCOBU

Au cœur du budget



L'économie d'un pays, c'est aussi son budget. Avec l'aide des spécialistes, Iwacu tente de dresser une analyse détaillée de la loi budgétaire, exercice 2012.

Budget 2012 : « Des signes de manque de transparence »

Le consultant pointe de graves lacunes, de manque de transparence dans la présentation des comptes de gestion de l'Etat.

D'après Charles Nihangaza, consultant en fiscalité et bonne gouvernance, le processus de vote du budget 2012 du Burundi comme celui des années passées a comporté des signes de **manque de transparence** qu'il faut corriger pour l'avenir, à savoir : le retard important dans la présentation des comptes de gestion de l'Etat à l'Assemblée nationale (le budget n'a été soumis au Parlement qu'à mi-décembre 2011) ; la lisibilité insuffisante des documents budgétaires par manque de programmes indicatifs ou par manque de respect des programmes à moyen terme. Mais aussi une accoutumance du gouvernement à la pratique illégale de dépôt

hors délai ou même de non-dépôt du projet de loi des Finances, des lois de règlement et des comptes administratifs, et rapports de reddition (abandon) de compte.

Le cadrage macroéconomique ne se base pas sur des données totalement fiables. Aussi, il ne respecte pas les indicateurs de convergence de l'EAC, ne tient pas compte du problème de l'endettement intérieur, est peu réaliste, en particulier en ce qui concerne les prévisions des dons.

L'analyse des ressources du budget 2012 permet de voir qu'il garde une part importante des ressources extérieures. Ce qui fragilise l'exécution des programmes. En effet, le niveau d'exécution des dons est très bas. Les dons ont chuté, ce qui pose un problème de fonds liés aux relations avec les bailleurs.

L'opacité de la gestion des exonérations

L'article 29 de la loi des finances 2012 prévoit la budgétisation et l'exécution des exonérations en dépenses. Ceci veut dire que les exonérations doivent suivre le même processus d'engagement et de liquidation des dépenses.

Malheureusement, on remarque que l'OBR continue à utiliser des attestations d'exonération qui ne sont pas des documents qu'on utilise dans la comptabilisation des recettes et des dépenses. Ceci pose des difficultés au gouvernement de connaître le montant exact des dépenses fiscales qu'il consent. Il y a aussi des problèmes de transparence qui se posent, car les attestations d'exonération sont fraudées parfois et bénéficient à d'autres personnes.

Les exonérations de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sont particulièrement nocives. Car elles sont données en contra-

diction avec la loi qui pose le principe de « payer et se faire rembourser ». Les exonérations sont aussi mal gérées, car il n'existe pas de contrôle à postériori réel bien que la loi donne à l'OBR une période d'exercice de droit de rappel de 4 ans pour les impôts et de 3 ans pour les droits de Douane.

Il y a eu une augmentation des Recettes fiscales qui est supérieure à l'augmentation normale de l'économie, ce qui risque de pousser les autorités à créer de nouvelles taxes ou à faire jouer l'endettement, et en conséquence l'inflation.

La difficulté de remboursement de la dette

Même si le gouvernement fait des efforts pour rembourser la dette, il faut faire remarquer que chaque année, il recourt à des financements bancaires et non bancaires qui sont souvent non remboursés. L'encours de la dette bancaire atteint déjà au 31/08/2011, 445 milliards Fbu. Et en 2010, une accumulation de la dette de 59 Milliards Fbu a été atteinte. L'accumulation de la dette a des effets sur la monnaie et finalement sur toute l'économie. Le Gouvernement du Burundi dépasse de loin ses prévisions en matière de financement du déficit comme l'indique le tableau ci-dessous

Caractéristiques du Budget des dépenses :

Les dépenses sur Fonds Pays Pauvres et Très Endettés (PPTe) ont disparu et servent à financer le déficit. Ce qui peut avoir pour conséquences des programmes sociaux qui disparaissent du jour au lendemain faute de financement. Les dépenses budgétaires semblent maîtrisées mais, c'est



Charles Nihangaza : « Le financement du déficit en recourant aux avances de la BRB et aux bons du trésor a un effet sur le financement de l'économie. »

le financement du déficit qui pose problème. Le déficit est dû essentiellement au budget des dons qui n'est pas exécuté et l'Etat qui continue à tirer la dette bancaire (BRB et banques locales).

Le Budget 2012 garde des défis intrinsèques très importants qui méritent de trouver des solutions : la part grandissante des salaires dans les dépenses courantes, aux dépens des dépenses en capital, le niveau insignifiant des dépenses faites par habitant.

Par rapport à 2011, le déficit global hors dons et celui dons inclus ont augmenté en 2012 suite à la réduction des ressources extérieures et à l'augmentation des dépenses courantes. Les modes de financement utilisés en 2011 posent des questions de fond sur la viabilité du budget.

On remarque que le recours aux avances et aux Bons de la BRB est soutenu. Ceci a un effet sur la monnaie et

amène un effet d'éviction et la dépréciation monétaire. Le financement du déficit en recourant aux avances de la BRB et aux bons du trésor a un effet sur le financement de l'économie. Les banques financent l'Etat à la place de l'économie.

Quelles sont les principales priorités du budget des dépenses 2012 ?

Les objectifs du budget 2012 se manifestent par l'augmentation des dépenses "pro-pauvres" en particulier en matière d'éducation, santé et personnes vulnérables de 4,8%, l'augmentation des budgets de l'Agriculture et l'Elevage ainsi que les Mines. D'une manière globale, les dépenses de l'Etat en faveur des services généraux ont augmenté et sont restées très importantes. Pratiquement, tous les services sociaux ont vu leurs crédits augmentés en 2012 par rapport à 2011. Pour les services économiques, à part le ministère des Transports, Postes et Télécommunications dont le Budget a chuté, les autres ministères ont vu leurs crédits augmentés.

La lutte contre la pauvreté

Le budget 2012 a donné des crédits très importants au secteur de l'agriculture et du développement rural mais la lutte contre la pauvreté reste un défi majeur. Car le contexte est caractérisé par un niveau de croissance élevé non atteint, l'affectation d'au moins 67% du budget en faveur des pauvres, l'insuffisance des financements. On peut noter aussi une inflation non maîtrisée, des déficits et un endettement croissants, une Fiscalité anti pauvre qui privilégie les taxes sur les dépenses (TVA & Taxe sur les consommations) : la fiscalité qui augmente les prix augmente la pauvreté.

Evolution des Dons en Millions BIF :

Année	2007 réalisé	2008 réalisé	2009 réalisé	2010 réalisé	2011 prévue	2011
Dons Courants	94.517,4	117.085,1	45.884,3	67.473.5	186.900	82,057 réalisé à fin juin 2011 soit 17.5
Dons en Capital	85.144,3	20.416,7	17.996,9	65.365.3	282.205	
TOTAL	179661,7	137501,8	63881,2 / 393483.9 prévu au Budget	132838.8 / 356.631	469.105	

Conditions de Fiscalité élevée dans la région

Au Burundi les charges fiscales sont les plus élevées de la région tant sur le taux que sur les charges non déductibles. L'économie burundaise a donc un problème de compétitivité dans la région à cause de la fiscalité. Il est nécessaire

d'harmoniser la fiscalité des entreprises cotées en Afrique de l'Est. En Tanzanie, le taux d'impôt sur les sociétés pour celles nouvellement cotées à la Bourse de Dar es-Salaam Stock (DSE) est de 25%. Le taux de l'impôt des sociétés pour celles cotées sur la Bourse de Nairobi (NSE) varie de 20% à 27% selon le pourcentage d'actions que la société a émis pour le public.

En Ouganda, les sociétés cotées continuent de payer le plein tarif de l'impôt des sociétés de 30%. La différence peut même être plus grande quand ils viennent à l'imposition des dividendes payables aux actionnaires. Elle peut même être plus importante lorsque le taux dépend de la citoyenneté ou pays de résidence. Même pour les droits d'accise et la TVA, il y a une grande concurrence fiscale dans la région, ce qui handicape nos ventes à l'extérieur. Dans ces conditions les ressources ne vont pas s'accroître comme on le souhaiterait.

Jean Claude Bitsure

Le Défi de la dette publique intérieure

Année	En milliards BIF
2007	230.472.2
2008	241.179.0
2009	272.437.6
201	429.744.8
2011	445.419.8 seulement au 31/08/2011

Source : BRB

Evolution de l'endettement intérieur

Nature du financement	prévisions 2010	exécution 2010	variation
financement bancaire net	11 499 723 065	45,281,622,496	+33,781,899,431
financement non bancaire net	0	0	
financement extérieur net	12 466 352 651	24,363,208,359	+11,896,855,708

Burundi : les ressources proviennent principalement de l'extérieur

Malgré un Office Burundais des Recettes très actif dans la collecte de l'argent, le Burundi compte à plus de 50% sur des dons extérieurs pour combler le vide au niveau des ressources du budget général. L'ONG locale Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des mentalités (PARCEM) appelle la population à sortir d'une certaine léthargie qui bloque le développement économique.

Prenez l'exemple de la multinationale Alpha CD Technology¹. Le 1er mai 2012, son secrétaire général dressait un bilan très positif, devant tout le personnel : « Notre entreprise fait entrer dans les caisses de l'Etat 400 millions Fbu de TVA (Taxes sur la Valeur Ajoutée) par mois, 55 millions de Fbu d'Impôt Professionnel sur le Revenu (IPR), plus de 40 millions de Fbu d'impôts à la Mairie, etc. Les employés sont affiliés à l'INSS », énumère Denis Ciza.

Faustin Ndikumana, président de la Parcem : « Si le Burundi ne parvient pas à mobiliser les fonds, il aura des difficultés de se tirer de ce marasme économique. »



¹ Créée en 2000 au Cameroun, la multinationale Alpha CD Technology est au Burundi depuis 2006. Elle est actuellement présente au Rwanda, en RD Congo et en Tanzanie.

Comme de multiples autres entreprises au Burundi, cette multinationale verse de l'argent dans le trésor public. Ce sont des revenus prévus par les Ressources du Budget Général de l'Etat pour la Gestion 2012², réparties en produits fiscaux (525 190 528 470 BIF), non fiscaux (38 195 308 792 BIF), en dons (499 441 567 781 BIF) et en produits exceptionnels (33 615 000 000 BIF).

OBR, le sauveur ?

Pour « mieux servir les contribuables et améliorer la rentrée des recettes fiscales et douanières pour le Trésor public »³, le gouvernement burundais a créé, le 14 juillet 2009, l'Office Burundais des Recettes (OBR). Selon ses rapports, l'OBR enregistre, par exemple en Août 2011, une hausse très significative de ses recettes : « Il y a une augmentation d'année en année de 37% en termes nominaux pour ces 8 mois », souligne un communiqué de presse d'août 2011.

Le même document mentionne que de janvier à août 2011, l'OBR a collecté 307 902 538 347 Fbu. Une année avant, il avait récolté 224 744 936 215 Fbu, durant la même période.

Mais compte tenu de ce que le gouvernement prévoit comme ressources (1 096 442 405 043 Fbu, pour 2012), l'apport des donateurs est d'une importance capitale. Ainsi, par exemple, l'Union européenne accorde 14 millions d'EUROS, en janvier 2012, au titre de la dernière tranche du programme d'appui budgétaire à la relance économique (PABRE) 2009-2011.

Les dons, un faux espoir

Aux services de la Coordination des Aides, la compilation de tous ces dons

² Article 1 de la Loi N°1/24 du 31 décembre 2011, portant fixation du Budget Général de la République du Burundi, pour l'exercice 2012.

³ www.obr.bi; contexte de création de l'Office Burundais des Recettes

TABLEAU : Répartition des domaines d'intervention des appuis budgétaires financés par les principaux bailleurs de fonds (Source BAD)

	BAD	Banque mondiale	Union Européenne
Délais de préparation budgétaire			X
Répartition des ressources budgétaires		X	X
Programmation budgétaire à moyen termes		X	
Exhaustivité du budget	X		
Documentation budgétaire	X		
Exécution budgétaire conforme aux prévisions	X		X
Rapports sur l'exécution budgétaire	X		X
Réglementation budgétaire	X		
Gestion de la trésorerie		X	
SIGEFI		X	X
Contrôle interne et externe	X	X	X
Marchés Publics	X		
Amélioration de l'environnement du secteur privé X		X	

est en cours. Néanmoins, en mai 2011, la Banque Africaine de Développement (BAD)⁴, parlait de besoins importants, alors que la capacité de mobilisation des ressources nationales [...] reste très faible. « En attendant que les réformes visant à améliorer cette capacité portent leurs fruits, le pays a besoin de l'aide budgétaire pour faire face aux besoins de base dont l'insatisfaction pourrait contribuer à fragiliser d'avantage la situation politique et sociale », souligne un rapport de cette institution.

Mais cette aide ne peut être éternelle. La crise économique qui frappe actuellement les pays donateurs les oblige souvent à réduire leur enveloppe. Ainsi, comme le propose l'ONG locale Parcem⁵, il faut organiser un débat sur les missions et le rôle de l'Etat actuel dans l'économie pour une nouvelle orientation des dépenses publiques.

« [...] car selon Muhamed Yunus⁶, la meilleure philosophie de lutte contre la pauvreté n'est pas l'assistanat à maintenir au pauvre mais c'est l'encadrer pour se prendre en charge et puis commencer à contribuer à l'Etat », indique Faustin Ndikumana, président de la Parcem.

Par ailleurs, un proverbe burundais « ak'imuhana kaza imvura ihise – ce qui provient de l'extérieur vous parvient après une longue attente-) exprime bien cette démarche : « Les Burundais doivent être conscients qu'ils ont un PIB faible et un PIB/habitant plus faible. [...] Ils doivent s'engager résolument à augmenter la production et considérer que seul le travail est à la base de la réussite sociale », suggère cette ONG locale.

Didier Bukuru

⁴ Banque Africaine de Développement (BAD) : quatrième Programme d'Appui aux Réformes Economiques (PARE-IV), République du Burundi, Rapport d'évaluation (OSGE, mai 2011).

⁵ Burundi vie chère : quel remède et/ou potion sédatrice, mai 2012

⁶ Muhammad Yunus (né le 28 juin 1940 à Chittagong, Bangladesh) est un économiste et entrepreneur bangladais connu pour avoir fondé la première institution de microcrédit, la Grameen Bank. Ce qui lui valut le prix Nobel de la paix en 2006. Il est surnommé le « banquier des pauvres » (Source Wikipedia)

Tourisme



Un climat doux toute l'année, des paysages magnifiques, une position stratégique au cœur de l'Afrique. Le Burundi pourrait exploiter un grand potentiel touristique. Mais « il faut créer une culture touristique au Burundi »

Le Burundi, un pays vierge

La situation géographique du Burundi le place au milieu des grandes communautés régionales comme l'EAC, la CEAC, la CEPGL et le COMESA*. Une position stratégique qui peut servir de plaque tournante pour le business et pour le tourisme dans la région.

Par Abbas Mbazumutima

Le potentiel est là : le paysage est toujours verdoyant avec de belles collines, il y a plusieurs lacs dont le lac Tanganyika avec son littoral et ses larges plages sablonneuses et ensoleillées, idéal pour des vacances de rêves. C'est aussi une destination pour les amoureux du tourisme balnéaire et les accrocs aux sports nautiques. Il y a également les 8 lacs du nord pour une petite évasion.

Le Burundi abrite la source la plus méridionale du Nil, elle est à Rutovu, au sud. Juste à côté, il y a les eaux thermales de Muhweza. Un petit détour à l'est et c'est la découverte du massif de Nkoma avec sa fameuse faille des Allemands à Nyakazu et les chutes de la rivière Karera.

Après ces merveilles de la nature, un autre paysage pittoresque s'étale du



Déo Ngendahayo, directeur de l'Office national du tourisme

côté de l'est du Burundi, le parc de la Ruvubu avec ses nouveaux bungalows.

Il y a aussi à découvrir dans la réserve naturelle de la Rusizi au nord du lac

Tanganyika. Il faut ajouter à toutes ces merveilles l'hospitalité légendaire du peuple burundais. Ce n'est pas tout, le Burundi est à moins de 2 heures (tout au plus) des autres grandes destinations touristiques comme le parc de Serengeti et les plages de Zanzibar.

Pas de sécurité, pas de tourisme

Pour que le tourisme se développe, il y a des conditionnalités. Parmi ces préalables, il y a tout d'abord la sécurité : « *Il n'y a pas de tourisme dans un pays en guerre. Il faut également que l'image du pays soit bonne, positive* », souligne Déo Ngendahayo, directeur de l'Office national du tourisme(ONT).

Une image négative, explique-t-il, repousse les touristes : « *C'est souvent*

une question de perception. Il y a quelques temps, l'image du Burundi était écornée, on disait que c'est un pays qui sort d'une crise et qu'il n'y avait rien à voir », ajoute Déo Ngendahayo.

Les facilités comme les infrastructures d'accueil, la mobilité dans le pays, l'octroi de visas, sont des facteurs qui rendent le pays attrayant : « Si à chaque coin de rue, les vélos ou les taxi-motos vous coupent la priorité, s'il y a des accidents à chaque carrefour, cela n'attire pas les gens », déplore le directeur de l'ONT.

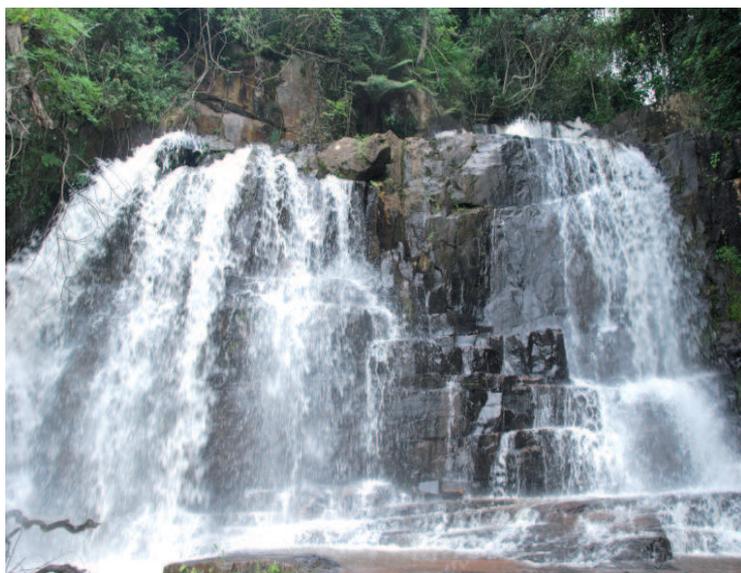
« Si vous devez prendre votre visa pour le Burundi à Washington alors que vous habitez au Texas, ou si une fois arrivé à l'aéroport, vous avez des tracasseries de toute sorte par les agents de la douane, de la police, cela n'est pas de nature à attirer ou à favoriser les gens à venir au Burundi », signale-t-il.

Un étranger, poursuit-il, qui vient de débarquer au pays et qui assiste à ce genre de spectacle désolant réfléchira avant de revenir dans un pays pareil : « Si le taximan vous demande plus que ce que prévoit le tarif normal ou si le billet d'avion est hors de prix, tout cela n'est pas encourageant, il faut travailler sur tous ces aspects en stimulant d'autres compagnies à mettre le Burundi comme une nouvelle destination. Les prix vont diminuer », indique le directeur de l'Office national du tourisme(ONT). Il se dit déterminé à apporter des changements.

Mais avant tout, ajoute-t-il, il faut rassurer les gens, il ne faut pas qu'à chaque fois, à la une des journaux, il y ait toujours des morts, des viols : « Là, on donne une perception d'insécurité et ce n'est pas bon pour le tourisme. Sur ce point nous sommes en train de réussir en donnant une image positive, c'est notamment grâce aux prix internationaux décernés au Burundi », fait remarquer Déo Ngendahayo.

40 projets touristiques en cours

« Il faut créer une culture touristique au Burundi », insiste-t-il, Selon lui, il faut une certaine synergie au niveau des différents services pour qu'un touriste qui arrive dans ce pays se sente chez lui. En ce qui concerne d'autres facilités, comme l'hébergement et la restauration, le Burundi est en train de s'améliorer. Avec 40 projets touristiques en chantier, les touristes auront



Les chutes de la Karera

des infrastructures d'accueil pour un séjour agréable au Burundi : « Il y a urgence d'avoir une loi pour protéger le littoral du lac Tanganyika afin qu'il n'y ait plus de ces constructions anarchiques autour du lac. Nous voulons avoir un pays accueillant et bien structuré au niveau de cette industrie », souligne le directeur de l'ONT.

Le tourisme d'affaires, une vraie locomotive

« S'il se confirme qu'au Burundi il y a du pétrole et d'autres minerais un peu recherchés par les grandes entreprises mondiales vous allez voir les gens vont débouler, ils viendront pour le business et ils vont joindre l'utile à l'agréable », fait remarquer Déo Ngendahayo. D'après lui, pour qu'il y ait un bon tourisme d'affaires, il faut un centre international d'exposition, toutes les capitales du monde sont en train de se doter de cet outil, un grand espace où diverses entreprises opérant dans un pays font connaître leurs produits.

« Nos voisins sont en train de le faire, nous devons le faire aussi, parce qu'un tel centre draine des opérateurs économiques et des hommes d'affaires de partout », fait savoir le directeur de l'ONT avec enthousiasme. Selon lui, tous les pays émergents viendront exposer leurs produits et l'on aura au moins une foire par mois, tous les hôtels vont afficher "complet" pour trois semaines d'affilée.

Le directeur de l'Office national du tourisme affirme que des contacts avec des entrepreneurs sont avancés

pour qu'il y ait ce centre international d'exposition. Pour Déo Ngendahayo, si tel businessman fait des affaires au Burundi, après il va revenir avec sa famille, des amis parce qu'il a aimé le pays, son climat, l'accueil,...et des gens y trouveront leurs comptes.

Avec environ 70 hôtels classés en 5 catégories, la capitale Bujumbura compte à peu près 1.390 chambres, dont 600 au standard international. C'est au moment où les établissements assimilés totalisent plus ou moins 180 chambres acceptables.

Le tourisme des congrès, une opportunité

Le Burundi fait partie de plus de 50 organisations internationales. Il y a au moins deux réunions de haut niveau par an. « En tant que membre à part entière, le Burundi est en droit de demander à ces organisations de tenir leurs rencontres à Bujumbura. Et comme notre pays n'a pas d'infrastructures adaptées pour ce genre de sommets, ce sont des villes comme Nairobi, Arusha, Harare ou Johannesburg qui accueillent ces rencontres », déplore le directeur de l'Office national du tourisme. Il indique qu'il y a des négociations avec le Groupe Agan Khan pour réhabiliter l'Hôtel Source du Nil pour y mettre un grand centre international de conférences : « Là on pourra au moins exiger la tenue d'une conférence internationale au Burundi, si le gouvernement est dynamique. Imaginez le taux d'occupation des chambres d'hôtel, les restaurants seraient pleins, les compagnies de téléphones mobiles feraient des affaires, etc. »

Le secteur touristique burundais intéresse la Banque mondiale

Pour booster le tourisme de loisirs, il faut proposer toute une gamme de produits à consommer. Il faut mettre en valeur le patrimoine naturel burundais. « *Il faut profiter des plages, aménager le littoral du lac Tanganyika, créer des distractions, le tourisme balnéaire, la plongée sous-marine, le sport nautique. C'est tout cela à organiser, nous avons un lac mais il est à l'état brut. Il faut encadrer les hommes d'affaires à faire ce genre d'investissements* », signale Déo Ngendahayo.

Des investisseurs burundais et étrangers sont intéressés, indique-t-il, il y a même une délégation de la Société financière internationale (SFI), une branche de la Banque mondiale en charge du secteur privé, venue pour identifier différents projets touristiques à initier et à réhabiliter.

Des lions et des zèbres dans les parcs burundais

Il y a également un projet de repeupler nos parcs et réserves naturelles en animaux comme des lions et des zèbres. L'Office national du tourisme indique qu'il y a déjà des échanges fructueux et même un contrat avec une ONG anglaise "Alert lion", déjà présente dans la sous-région, pour introduire certaines espèces animales dans les parcs burundais. « *Il faut que nos enfants voient ce que c'est qu'un lion en milieu naturel* », lance Déo Ngendahayo, tout en précisant que le Burundi compte plus de 500 chimpanzés au nord est et au sud est : « *Les touristes préfèrent ces derniers aux gorilles aujourd'hui.* »

Le patrimoine culturel et historique, un autre must

En plus, poursuit le directeur de l'ONT, il y a le patrimoine culturel et historique. On peut proposer le circuit culturel et historique de Gitega et de Muramvya avec la visite du musée

national ethnographique, le sanctuaire de Gishora, où l'on peut voir se produire les tambourinaires, la visite d'un site de l'itinéraire de l'intronisation des rois, la visite d'un enclos royal reconstitué à Rubumba, des "arbres de règne", les différents tombaux royaux et des reines-mères. Il y a également des danses traditionnelles à voir et différents rites à découvrir.

« *L'on peut déjà commencer par la promotion du tourisme domestique avec des Burundais. Très peu de nos concitoyens connaissent vraiment le pays* », défie le directeur de l'Office national du tourisme, Déo Ngendahayo, il invite les Burundais à visiter différents lieux touristiques. Pour lui, il y a un pari à gagner : « *Nous devons passer de 250.000 touristes par an à un million de visiteurs.* »

*** East African Community, Communauté économique des pays d'Afrique centrale, Communauté économique des pays des grands lacs, Commun market for east and southern Africa.**

Escapade dans le parc de la Ruvubu

Par Edouard Mdirisha

« **P**arc de la Ruvubu 22 Km », c'est ce qui est écrit sur la pancarte se trouvant au début de la route qui y mène, en quittant le centre de Muyinga vers Cankuzo. Et pourtant, il semble qu'il faut une centaine de kilomètres ne fût-ce que pour arriver à l'entrée du parc. De là, il est difficile de se concentrer sur les explications, pourtant intéressantes et données si gentiment, du guide. Entre les immenses nids de poule d'une piste glissante à cause de la pluie, et bordée d'arbustes qui se rencontrent presque au-dessus de nous, nous sommes plutôt captivés par les prouesses du chauffeur qui manie sa jeep comme un cowboy sur un taureau dans un rodéo.

Mais on entend quand même le gentil guide qui parle de tigres et de léopards et nous remontons discrètement les vitres, on ne sait jamais. Enfin, après ce qui a semblé une éternité, on arrive à une petite pancarte indiquant l'emplacement du camping lodge.

Le parc de la Ruvubu se trouve à cheval entre les provinces de Karusi (com-



Le parc de la Ruvubu, un espace idéal pour les safaris

munes Mutumba et Nyabikere), Muyinga (communes Buhinyuza et Mwakiro), Ruyigi (communes Bweru et Butezi) et Cankuzo (communes Cankuzo et Kigamba). Il s'étend sur 50.800 ha, avec 65 km de longueur, à vol d'oiseau, et entre 12 et 20 km de largeur, le parc allant en s'élargissant.

Selon Sylvestre Kinwa, guide en chef depuis 1988, le parc de la Ruvubu

abrite plusieurs espèces animales et végétales qui font le plaisir des touristes. « *Il existe cinq espèces d'animaux : les herbivores, tels les buffles, les antilopes, les sangliers, ... Les animaux qui vivent dans l'eau, ce sont les plus nombreux, tels les hippopotames et les crocodiles et plusieurs sortes de poissons. Il y a également des carnivores comme les tigres, les loups, ainsi que beaucoup de*

primates et plusieurs espèces d'oiseaux, plus de 400 oiseaux migrateurs et sédentaires. »

D'après Sylvestre Kinwa, la guerre a eu des conséquences dramatiques sur les activités du parc. « Depuis 1983 date du début des ces activités, il venait plus de 60 groupes de visiteurs par mois, contre quatre seulement aujourd'hui, à cause de la guerre qui a commencé en 1993 », indique le guide en chef du parc.

Un gîte datant de 1992 accueille les visiteurs dans ses huit chambres de quatre chambres avec huit chambres. Les visiteurs qui y logent apportent leurs propres provisions, la cuisine du gîte n'étant pas fonctionnelle.

Mais, plus en hauteur, est en train d'être construit un magnifique Camping Lodge, pour rehausser le prestige du parc et lui redorer son blason. Initié en août 2011, ce chantier vise à ramener les visiteurs en grand nombre, en les accueillant dans un environnement qui n'a rien à envier aux safaris kenyans ou tanzaniens. C'est un projet qui entre dans l'objectif du gouvernement, à travers le ministère du commerce et l'office national du tourisme, d'investir dans le tourisme pour en refaire une source de devises comme dans les années passées.

Construit sur une quarantaine d'hectares, le camping lodge du parc de la Rusizi comptera une douzaine de bungalows, dont deux suites présiden-

tielles. Il comptera un bar-restaurant, ainsi qu'une piscine. Le matériel respecte les normes environnementales, puisque il est, en très grande majorité, végétale. Situé sur une petite pente, le camping donne une magnifique vue sur un bras de la rivière Ruvubu, entouré de plusieurs bras dans lesquels s'élancent des singes.

La fin des travaux de ce camping devrait coïncider avec la construction de la route nationale 19 (RN 19) reliant les provinces Muyinga et Cankuzo. Mais pour mieux attirer les visiteurs encore, Sylvestre Kinwa demande que d'autres espèces soient amenées au parc, tels les firafes, éléphants et autres zèbres, décimées par la chasse et le braconnage.

Un sous-sol riche. Mais pour exploiter ces mines, il faut des infrastructures



La ruée vers l'or

Le Burundi serait assis sur une grande richesse

Par Abbas Mbazumutima

Prophétisé comme pouvant booster l'économie burundaise, le secteur minier attire des investisseurs. C'est la ruée. L'or, le pétrole et surtout le nickel sont les plus convoités. Mais il faut de l'énergie pour avoir cette manne.

Le ministre burundais de l'Énergie et des Mines confirme.

A y voir de près, le Burundi serait une mine à ciel ouvert. D'après le ministre Côme Manirakiza, il n'y a pas mal d'investisseurs qui commencent à interve-

nir et à s'intéresser au secteur minier : « Nous sommes dans une phase d'évaluation du potentiel minier de notre pays. Il nous faut connaître le type de minerais, leur quantité et leur localisation, avant la phase d'exploitation proprement dite »,

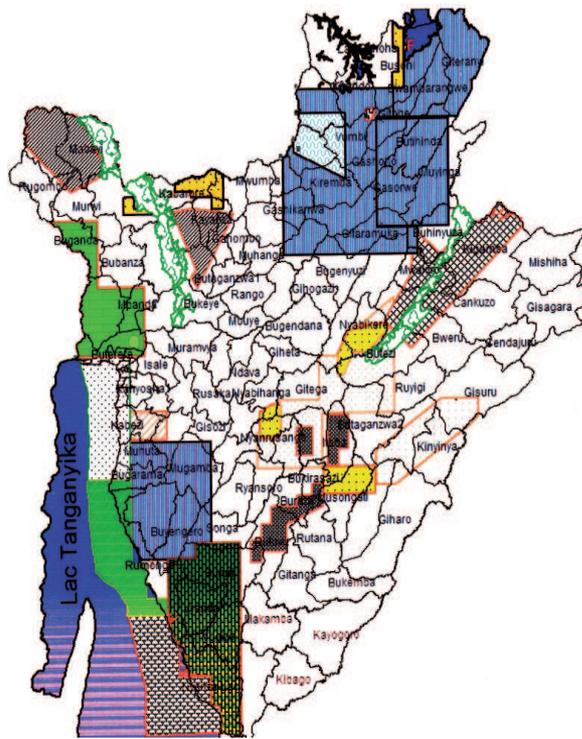
fait savoir le ministre burundais de l'Energie et des Mines.

Pendant les vacances, j'étais orpailleur

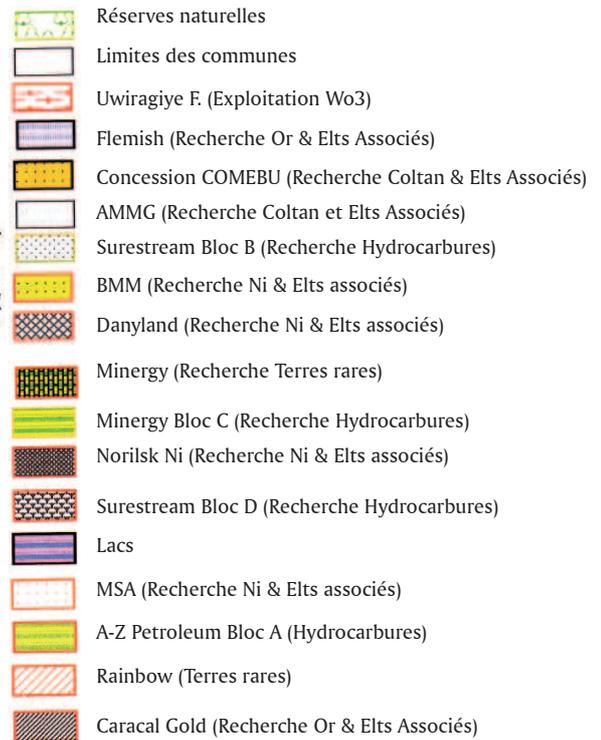
Selon lui, ce qui se fait aujourd'hui pour l'or, le coltan et les minerais associés, n'est tout simplement qu'une exploitation artisanale, à encadrer. Ces types de minerais ont été exploités depuis longtemps : *« J'ai moi-même exploité l'or et le coltan quand j'étais petit. C'était mon activité préférée pendant les vacances à Bubanza, on le faisait d'une manière anarchique, incontrôlée mais aujourd'hui il y a des règles. »*

C'est notamment, poursuit-il, avec la mise sur pied du Mécanisme de suivi et de certification des minéraux conclu entre les pays membres de la Conférence internationale sur la région des grands lacs(CIRGL). *« Il faut lutter contre l'exploitation illégale des minerais parce que ces derniers peuvent être source d'insécurité. On ne peut pas empêcher aux gens d'exploiter des minerais qui sont à leur portée »*, reconnaît le ministre burundais de l'Energie et des Mines. *« Il a fallu les regrouper en associations connues pour pouvoir bien contrôler leurs activités »*, fait savoir le ministre Manirakiza, tout en soulignant ignorer la quantité d'or ou de coltan exploitée aujourd'hui au Burundi.

« Il faut connaître d'où proviennent les minerais qui sont vendus ou achetés. Il y a embargo sur les minerais exploités en zone de conflits. Il faut une certaine traçabilité, il ne faut pas que l'argent provenant de la vente de ces "minerais sales" serve pour l'achat des armes ou alimente le trafic des armes », explique le ministre burundais de l'Energie et des Mines. *« Quand on achète des minerais, il ne faut pas oublier que l'on peut sans le savoir financer ou approvisionner des bandes armées »*, fait remarquer le ministre Côme Manirakiza.



Carte de localisation des périmètres d'exploration minière au Burundi



Le nickel ou la manne

« Il y a longtemps que l'on parle de ce nickel, j'entendais cela quand j'étais petit », se rappelle le ministre Côme Manirakiza. Aujourd'hui, poursuit-il, il y a essentiellement deux sociétés qui s'occupent de la prospection. Il y a tout d'abord BMM qui s'occupe des sites de Musongati, de Nyabikere et de Waga. *« Elle est très avancée sur ces trois sites. Cette société a déjà déposé son rapport »*, affirme le ministre de l'Energie et des Mines. Il y a une autre société qui fait des recherches du nickel à Muremera, dans la province de Ruyigi, c'est Danyland.

« Il est donné à chaque société de prospection une période initiale de 3 ans avec possibilité de prolongation pour une durée de 2 ans renouvelables 2 fois. Cela veut dire qu'une société ne peut pas dépasser 7 ans à faire des recherches », souligne M. Manirakiza.

Selon lui, le ministère de l'Energie et des Mines est en train d'étudier le rapport : *« Si le contenu du rapport correspond aux données disponibles au ministère, la phase suivante sera consacrée à l'étude des capacités financières et techniques de la société BMM pour enfin de compte pouvoir passer à l'étape de l'exploitation »*, souligne le ministre Côme Manirakiza.

D'après lui, le code minier burundais stipule que la société qui a fait des recherches est prioritaire pour acquérir la concession d'exploitation : *« Mais une société peut être capable pour les recherches et ne pas être outillée pour l'exploitation »*, signale le ministre burundais de l'Energie et des Mines. Selon lui, il revient au gouvernement de décider ou de déterminer si telle société ayant fait des recherches, possède les moyens nécessaires pour procéder à l'exploitation. Sinon, ajoute le ministre Côme Manirakiza, il faut lancer les appels d'offre.

« Pour le nickel de Musongati, il n'y a pas encore de décision, on est encore au niveau de l'instruction du dossier. Pour la société Danyland, les recherches se poursuivent », précise-t-il sans vouloir se prononcer sur l'existence de traces d'uranium et de platine signalées au nord ouest du Burundi : *« Bon...Euh,...En fait...Il peut y avoir beaucoup de diversités de minerais dans notre pays. On est encore au niveau de l'évaluation du potentiel, mais à côté du nickel, il y a du coltan, du colombo-tantalite, du wolframite, des terres rares et des hydrocarbures dans la plaine de l'Imbo et dans le lac Tanganyika »*, se contente de dire le ministre Côme Manirakiza.

L'or noir dans l'Imbo

Il y a 3 sociétés qui sont en train de travailler dans cette plaine et même dans la lac Tanganyika : *« Il y a la société*

Surestream, il y a A-Z Petroleum et il y a Minergy. Elles donnent régulièrement des rapports trimestriels, on voit qu'il y a des indices et des descentes sur terrain sont prévues pour voir ce qui se passe réellement. On peut être optimiste », signale le ministre burundais de l'Energie et des Mines avec un air de satisfaction.

Energie : le commencement du commencement

« L'énergie c'est la base de tout développement économique, c'est le moteur, c'est la locomotive. J'aime dire que l'augmentation de la production d'énergie, réduirait à coup sûr le taux de chômage. Il y a des entreprises qui verraient le jour et il y a des emplois qui seraient créés », explique le ministre Côme Manirakiza. Il affirme consacrer 90% de ses efforts à étudier différents projets ou solutions alternatives pour augmenter la production énergétique dans ce pays.

Le Burundi ne dispose que de 45 mégawatts avec un réseau vieux. Les récents efforts fournis pour produire de l'énergie datent de 1989. « Depuis lors, il n'y a jamais eu d'autres productions. On ne fait que des extensions, des raccordements et c'est tout », déplore le ministre burundais de l'Energie et des Mines.

« En 2006, il y avait 35.000 abonnés, vers la fin de 2011, on comptait 60.000 abonnés et c'est toujours sur les 45 mégawatts. Il faut impérativement accroître la production et il faut pour cela des investisseurs », souligne le ministre Côme Manirakiza avec insistance et détermination.

Dilemme

« Pour que les investisseurs viennent, il faut augmenter les prix et c'est la condition. Ce matin même, j'étais avec un investisseur italien, j'ai eu du mal à le convaincre et c'était avec les nouveaux tarifs pratiqués à la REGIDESO (Société de distribution d'eau et d'électricité). Imaginez si c'était avec les anciens tarifs ! » Eclat de rire.

« Ces investisseurs calculent comment ils pourraient amortir leur capital. Ils essaient de comparer le Burundi aux autres pays de la région. On explique alors qu'il faut de l'énergie pour augmenter le niveau de vie et le pouvoir d'achat. Une fois ces préalables acquis, l'augmentation du prix pourraient intervenir », fait remarquer le ministre burundais de l'Energie et des Mines tentant de justifier son combat pour la révision à la



Côme Manirakiza : « D'ici 2017, l'optimisme est permis, avec tous ces projets. »

hausse des tarifs de la REGIDESO. « J'ai même failli faire appel aux chômeurs pour me soutenir parce qu'avec plus d'énergie produite, il y aurait plus d'emplois », explique le ministre Côme Manirakiza.

Déficit énergétique : tout faire pour infléchir la courbe

Avec la centrale hydroélectrique de Mpanda (en pleine zone du parc de la Kibira) dont la fin des travaux est prévue pour 2015, il y a aura un supplément de 30% d'énergie. Elle aura une capacité de 10,4 mégawatts. Ce projet est financé par le budget de l'Etat burundais à un coût total d'environ 60 milliards de Fbu. Le gros des travaux a été confié à une société chinoise, la CNME-CGC.

Il est également prévu de construire une autre centrale hydroélectrique sur la Kaburantwa. C'est un crédit indien de 80 millions de dollars. Elle aura une capacité de 20 mégawatts. Les travaux seront exécutés par une société indienne AIL, "Angélique International Limited". Les constructions débutent vers la fin de cette année.

A côté de cette centrale, il y a une autre qui sera construite sur la rivière Kagunuzi. Sa capacité est de 12,5 mégawatts. Sa construction sera exécutée par une société suédoise, l'African Power and Water. C'est sur base d'un contrat de concession entre le gouvernement burundais et cette entreprise.

La rivière Ruzibazi offre également une possibilité de construction d'une autre centrale hydroélectrique. Elle pourra fournir 17 mégawatts. Des négociations avec la Chine pour le financement des travaux sont très avancées et elles sont prometteuses.

Il y a aussi au programme pour combler le déficit énergétique, un projet de construction de deux autres centrales hydroélectriques : l'une sur la rivière Jiji et l'autre sur la rivière Murembwe. Les deux centrales pourraient générer 50 mégawatts. Des pourparlers avec la Banque mondiale, l'Union européenne et l'Afrique du sud sont avancées.

cées.

Au niveau régional, il est prévu la construction de la centrale Ruzizi III pour le compte de la RDC, du Rwanda et du Burundi avec une capacité de 146 mégawatts. La mobilisation des fonds est déjà effectuée. Le Burundi a bénéficié d'un don de 22 millions d'Euros de la part de l'Allemagne comme contribution au financement de ce grand projet hydroélectrique.

La centrale de Rusumo Falls dont les travaux de construction débutent avec 2013 pour se terminer en 2016, sera partagée entre le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. Sa capacité est estimée à 80 mégawatts. Plusieurs études ont été déjà menées. La Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (BM) ont accepté de financer ce projet. La BM compte déboursier 360 millions de dollars.

A côté de ces centrales hydroélectriques, il y a des projets d'interconnexion des réseaux électriques au niveau régional. Il y a la construction de 2 lignes à haute tension : Ruzizi (RDC) – Bujumbura pour une enveloppe totale de 15 millions d'Euros et Kigoma (Rwanda) – Rwegura avec un montant de 3 millions d'Euros. Le financement de ces 2 projets est déjà acquis, il est assuré par l'Allemagne.

Cette interconnexion pourrait même arriver en Ethiopie. Les pays disposant d'un surplus d'énergie pourraient fournir ou dépanner les autres à la

commande. Il y a des projets développés par NELSAP (Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program) dans ce sens. L'énergie provenant des centrales hydroélectriques de Jiji et de Murembwe sera acheminée vers Gitega, une ville qui va bénéficier de cette interconnexion régionale.

Mais en attendant...

Mais en attendant la fin des travaux de construction de ces centrales hydroélectriques prévue pour 2016 ou 2017, le pays doit vivre et continuer à tourner. Le recours aux centrales thermiques pour faire face à la demande toujours croissante, s'impose. Ces dernières sont très coûteuses. Malgré cela, la REGIDESO compte mettre en marche une centrale thermique. Elle peut fournir plus ou moins 5 mégawatts. Selon les calculs, 1 kWh généré par cette centrale coûterait 436 Fbu.

« Si l'on fait allusion à la tranche "basse consommation" d'un ménage fixée à 73 Fbu avant que l'Assemblée nationale ne mette le prix unitaire à 68 Fbu, la REGIDESO pourrait dépenser 436 Fbu pour récolter ces 68 Fbu, cela ne peut pas durer, c'est travailler à perte », déplore le ministre burundais de l'Energie et des Mines. D'après lui, la REGIDESO ne pourra allumer cette centrale thermique que pendant 4 heures et cela aux heures de pointe du soir pendant la grande saison sèche quand le niveau d'eau du barrage de Rwegura va encore une fois diminuer.

Une commande d'un million et demi de litres de gasoil est déjà passée pour alimenter cette centrale thermique de la REGIDESO et parer ainsi aux délestages. « C'est en prévision au déficit observable pendant la saison sèche, on accepte de travailler à perte, on n'a pas de choix », déplore encore une fois le ministre Côme Manirakiza.

Il indique qu'il y a une autre centrale thermique en montage à la REGIDESO. Son financement est assuré par la Banque mondiale avec une enveloppe de 5 millions. Selon les prévisions, elle sera fonctionnelle au mois de février prochain.



Des lingots de nickel

A côté de cela, il y a un contrat signé au mois de septembre dernier avec la société PIVOTEC pour une autre centrale thermique. La capacité promise était de 25 mégawatts. Le contrat avec cette société expire au mois de septembre. « Jusqu'aujourd'hui PIVOTEC n'a rien produit, elle promet de fournir 5 mégawatts au mois de juillet, cela n'est pas rassurant au moment où ce contrat se termine dans quelques mois. Cela nous rend pessimiste », fait savoir le ministre burundais de l'Energie et des Mines.

A ce chapitre des énergies renouvelables, il y a également un investisseur américain d'origine haïtienne avec sa société REVO-SOL Solar Energy qui propose une centrale

solaire qui pourrait produire jusqu'à 100 mégawatts. Selon le ministre Côme Manirakiza, des contacts avec cet industriel sont prometteurs.

Il y a aussi un autre investisseur français à la tête d'une société appelée CITELUM qui compte mettre sur pied une centrale solaire et se lancer dans la production de l'énergie à partir des déchets qu'on pourrait collecter dans la ville de Bujumbura. Cet investisseur est déjà à l'œuvre, il est en train de travailler avec des techniciens du ministère de l'Energie et des Mines, il compte développer 12 mégawatts.

D'après le ministre Côme Manirakiza, il y a d'autres propositions en rapport avec l'énergie éolienne. Il y a également une entreprise islandaise appelée Reykjavík Energy, déjà présente en Ouganda, qui propose un projet d'explorer la possibilité de développer de l'énergie géothermique au Burundi. Des pourparlers avec le gouvernement islandais sont avancés. Des experts islandais sont attendus pour explorer différents sites d'eaux thermales pouvant générer de l'énergie.

Sans énergie, pas de nickel

« D'ici 2017, l'optimisme est permis, avec tous ces projets, il y a espoir qu'il y aura assez d'énergie pour satisfaire à la demande toujours croissante et pouvoir exploiter notre nickel », fait remarquer le ministre burundais de l'Energie et des Mines.

La première phase de l'exploitation du nickel demande environ 80 mégawatts et cette quantité pourra augmenter jusqu'à 150 mégawatts au cours de la deuxième phase d'extraction des différents gisements de ce minerai qui suscite tant d'espoirs. « Nous sommes prêts pour l'exploitation du nickel mais il y a deux préalables : il nous faut d'abord de l'énergie et il nous faut un chemin de fer. Tout cela est fait en parallèle. Il y a la BAD (Banque africaine de développement) qui promet de financer la construction d'un chemin de fer dans cette sous-région. Une chose est sûre, le train est en marche », signale le ministre Côme Manirakiza affichant un air optimiste.

Une commande d'un million et demi de litres de gasoil est déjà passée pour alimenter cette centrale thermique de la REGIDESO et parer ainsi aux délestages.

Favoriser l'investissement, intégrer l'EAC



Les défis sont immenses. Mais là se trouve la clef du développement du Burundi de demain

L'investissement au Burundi : le climat des affaires est garanti

Des conditions sécuritaires qui s'améliorent, des réformes considérables déjà opérées et d'autres en cours, etc. Ainsi, Eddy Patrick Bakina, chargé de la promotion des exportations à l'Agence de Promotion des Investissements (API), invite les opérateurs économiques à investir nombreux au pays.

184 projets d'investissement ont été validés sur les 240 soumis à l'API, totalisant 654 millions de dollars, soit 811 milliards Bif depuis son entrée en fonction (juin 2010). De surcroît, selon Eddy Patrick Bakina, responsable chargé des exportations à l'API, 10 mille emplois ont été créés et donnés à ceux qui n'en avaient pas. Pour lui, c'est un pas déjà franchi parce qu'il y a six ans, la situation n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui : « *Même si nous avons attrapé le train en marche, le Burundi est aujourd'hui mieux classé. Il occupe la 49^{ème} place sur l'indicateur « protection des investisseurs » par la Banque mondiale et figure parmi les 10 pays réformateurs.* »

Le chargé de la promotion des exportations à l'API justifie cette avancée d'abord par des conditions sécuritaires : « *Plus le pays est pacifié, plus il attire beaucoup d'investisseurs locaux (représentant 266 milliards Bif, soit plus de 32% du montant total*



Eddy Patrick Bakina : « *Même si nous avons attrapé le train en marche, le Burundi est parmi les 10 premiers pays réformateurs au monde.* »

investi dans les projets validés par l'API) et étrangers. »

Ensuite, il cite également des réformes comme l'instauration d'un guichet unique pour la simplification de procédures. « *Il n'y a pas longtemps, pour créer son entreprise, l'opérateur économique mettait quelques mois pour terminer toutes les démarches administratives* », indique M. Bakina. La situation devenait intolérable, poursuit-il, quand l'API a décidé de prendre la situation en main : « *Avec la collaboration du tribunal du commerce et de l'Office Burundais des Recettes (OBR), nous avons mis en place le guichet unique.* » Ce qui permet, dit-il, d'avoir le registre de commerce et le Numéro d'Identification Fiscal (NIF), documents indispensables pour l'agrément, moyennant une somme de 44900Fbu.

En outre, Eddy Patrick Bakina souligne que les textes d'application de la loi sur la faillite esont en train vont être rédigés pour protéger les investisseurs ainsi que leur patrimoine : « *Dans le temps, certaines entreprises pouvaient se déclarer en faillite illégalement pour échapper aux créanciers. Avec la nouvelle réglementation, ils pourront trouver un terrain d'entente avec leurs créanciers.* »

L'API accompagne les investisseurs

Souvent, constate M. Bakina, des investisseurs étrangers sont confrontés à des problèmes comme le dédouanement des marchandises, le raccor-

Les critères pour être éligible aux avantages du Code des Investissements sont:

- a. Pour la ville de Bujumbura:**
 - **Au minimum 100 millions Bif;**
 - **S'engager à créer au minimum 10 emplois permanents**
 - **Le projet ne doit en aucun cas avoir un impact négatif sur l'environnement (Un bureau doit être contacté par le promoteur pour la réalisation d'étude sur l'impact environnemental du projet pour certains projets présentant un risque détérioration sur l'environnement.**
- b. à l'intérieur du pays:**
 - **Au minimum 50 millions de Bif**
 - **Au moins 5 emplois permanents;**
 - **Une étude d'impact environnemental si le projet présente de risque de détérioration sur l'environnement**

dement d'eau et d'électricité, l'obtention d'un permis d'exploration des matières premières, etc. Il précise que dans ce cas, l'API joue l'intermédiaire et se charge de concilier les parties en mésentente. Dernièrement, se souvient-il, l'API a eu à régler un problème lié au raccordement d'eau : « *Un investisseur X, sur proposition d'une entreprise locale fournissant l'eau et électricité, a dû s'acheter du matériel pour s'approvisionner en eau. Selon les conventions, le rem-*

boursement devrait être fait sur base des consommations. Cependant, les services de recouvrement de cette entreprise ne cessaient d'envoyer des factures de consommation à l'investisseur X, lui exigeant de payer les liquidités. L'API a dû intervenir et faciliter les contacts administratifs entre les deux. Une solution a été vite trouvée et l'investisseur X est rentré dans ses droits. »

Des limites et des conquêtes aussi

Le chargé de la promotion des exportations affirme que dans certains cas, son agence se trouve limitée avec la mise en application et le respect des textes réglementaires de la communauté est-africaine. « Si nous sommes dans le marché commun et que la réglementation parle de la libre circulation des biens et des services, il nous est difficile d'imposer d'autres taxes pour pouvoir protéger l'activité de certains investisseurs.

Contrairement à ce que pense une certaine opinion, Eddy Patrick Bakina estime que l'API ne facilite pas l'exonération des marchandises. Par contre, précise-t-il, il intervient pour les biens d'investissement des opérateurs qui en ont fait la demande et ayant obtenu le certificat d'éligibilité des avantages du Code des Investissements. Pour cette simple raison que la marchandise, explique-t-il, est destinée à être vendue sur un marché donné sans transformation tandis que les biens d'investissement sont destinés à la production. L'exonération des droits de douane, ajoute M. Bakina, est l'un des avantages que le Code des investissements accorde aux investisseurs remplissant toutes les conditions (voir encadré 1). Lorsque toutes les conditions sont réunies, le projet est étudié au niveau de l'Agence et généralement 10 jours à 15 jours sont requis pour se prononcer sur l'éligibilité du projet au Code des Investissements.

L'API ne discrimine pas

Pour Eddy Patrick Bakina, l'API accueille tous les investisseurs sans distinction aucune, sans discrimination de provenance politique ou provinciale conformément aux articles 7 et 10 du Titre II stipulant des garanties et avantages du régime général du Nouveau Code des Investissements.

L'investisseur doit réunir quelques documents pour faire la demande, il s'agit:

- **Une copie du NIF pour voir si l'opérateur exerce une activité formelle et est régulièrement inscrit au niveau de l'OBR comme contribuable;**
- **Une copie du Registre de Commerce (RC) pour s'assurer que l'opérateur est régulièrement inscrit au Tribunal du Commerce et qu'il pratique une activité légale;**
- **Une copie des statuts pour s'assurer que l'entreprise a une existence légale;**
- **Un plan d'affaire détaillé contenant le compte prévisionnelle d'exploitation prévisionnelle, le plan d'amor-**

tissement, le test de rentabilité, le nombre d'emploi à créer, etc.;

- **Une attestation de capacité financière pour s'assurer que l'investisseur détient sur son compte bancaire de suffisamment de moyens financiers pour réaliser son projet;**
- **Une copie du titre de propriété ou document équivalent pour être sûr que le terrain qui va abriter le projet lui appartient ou un contrat de bail si l'opérateur va louer la parcelle;**
- **Les copies du plan de construction si l'investisseur projette de construire;**
- **La liste de biens d'investissements sujette à l'exonération.**



Pr Gilbert Niyongabo : « L'API doit pousser le gouvernement à encourager les investisseurs en abandonnant certaines taxes. »

Si un investisseur fait entrer des marchandises ou bien des biens d'investissement de façon frauduleuse, constate-t-il, il appartient à l'autorité compétente, l'OBR de faire des enquêtes et punir sévèrement lorsqu'il y

a entorse à la loi. Pour les biens d'investissement susceptibles d'être exonérés, le chargé de la promotion des exportations indique qu'ils sont choisis sur base d'une liste des biens d'investissement établie par le promoteur et validée scrupuleusement par une commission API/OBR mise en place pour faciliter les investisseurs au niveau de la Douane.

Et de préciser que la nouvelle approche de l'API est d'intéresser les opérateurs économiques locaux et étrangers à commencer par ceux de la sous-région, de l'EAC, des pays asiatiques qui s'ouvrent pour l'Afrique en général et le Burundi en particulier : « Une équipe de l'API est d'ailleurs en tournée en Chine pour inciter les opé-

rateurs économiques de ce pays à s'ouvrir au Burundi. »

« Le rôle de l'API est modérateur »

Pour Gilbert Niyongabo, professeur à l'Université du Burundi dans la faculté d'Economie, il est encore tôt pour juger les actions de l'API. Cependant, il constate que cette agence semble jouer le rôle de publiciste au lieu d'être modérateur entre le gouvernement et les investisseurs. D'après M. Niyongabo, il ne suffit pas à l'API de procéder seulement à l'enregistrement des entreprises mais il faut des actions concrètes : « Il doit pousser le gouvernement à encourager les investisseurs en abandonnant certaines taxes. » De plus, il conseille à l'API de tenir toujours des opérateurs économiques au courant des réformes déjà opérées. Sinon, explique-t-il, ces derniers se désintéressent. Il compare l'API à une agence de tourisme qui doit prendre le touriste à l'aéroport, au port ou à la frontière et le conduire à sa chambre d'hôtel afin de lui proposer des tours après : « L'API est là pour accompagner les activités des investisseurs jusqu'à destination, jusqu'au consommateur. »

Elyse Ngabire

L'état des investissements public et privé, période courant de 2005 à 2011 (en milliard)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Investissement public	23,4	67,0	80,5	107,2	77,2	231,4	317,1
Investissement privé	198,5	158,5	137,1	130,3	199,5	252,2	310,9
Total des emplois	1557,6	1769,6	1936,4	2612,5	2877,4	3335,4	3763,5

Source : service de planification économique au ministère du plan



L'intégration du Burundi dans l'EAC, un atout pour l'économie burundaise

Il y a 5 ans maintenant que le Burundi a rejoint officiellement la Communauté des Pays de l'Afrique de l'Est. Depuis, les choses se sont accélérées avec la signature du protocole sur le Marché Commun en 2010. Le protocole sur l'Union Douanière a été signé par le Burundi en 2009. Et les défis sont importants.

Le marché est totalement ouvert, il y a un tarif extérieur commun, les personnes, les biens et les capitaux peuvent circuler librement entre les 5 pays. À chacun de jouer et d'en tirer partie! « Les frais de transport sont

réduits et donc les coûts de production le sont aussi, permettant une meilleure compétitivité » (Donatien Kanyange, directeur des programmes et projets, CFCIB). « Le Burundi est un pays enclavé; l'intégration signifie l'ouverture sur toute la région. Le Burundi est un petit marché, l'EAC permet de l'élargir » (Marie Müque Kigoma, directeur général de Fruito).

Marie Müque Kigoma, Fruito

« L'ouverture permise par l'intégration en Afrique de l'Est devrait offrir des débouchés pour le monde rural. On peut vendre facilement les produits agricoles dans les pays de la sous-région », (Donatien Kanyange).

Le principal avantage offert par l'intégration dans la communauté est sans nul doute l'ouverture : « Pour un industriel, la taille du marché joue. Il y a des économies d'échelle à réaliser dans un marché de plusieurs dizaines de millions de consommateurs. Au Burundi, le marché est de 8 millions d'habitants et une imprimerie peut y vivre difficilement », (Éconie Nijimbere, Directeur général de l'imprimerie « Mister Minute Service »).

Voilà autant d'avantages et d'opportunités d'affaires qu'offre la participation du Burundi à l'EAC. Le milieu des affaires et tous les autres milieux socio-économiques ou même diplomatiques partagent cette analyse.

L'ouverture signifie aussi que n'importe quel bureau d'études d'un pays membre de la Communauté peut répondre aux appels d'offres publics ou privés au Burundi. « Les cabinets étrangers sont nombreux à faire des propositions au Burundi. Dans les 4 autres pays, les cabinets burundais sont autorisés à postuler, mais on a parfois l'impression, dans certains pays, de s'attaquer à des secrets d'état quand on veut avoir accès aux appels d'offres! On ne nous facilite pas la tâche. » (Directeur d'un important bureau d'ingénieurs).

Un entrepreneur du Rwanda peut envoyer régulièrement un camion frigorifique à Rumonge, pour acheter la pêche du jour, la ramener au Rwanda pour conditionnement et emballage et l'offrir comme produit d'origine d'Afrique de l'Est dans les autres pays de la région. Les pêcheurs sont très satisfaits de gagner de l'argent. N'im-



Éconie Nijimbere, le patron de l'imprimerie Mister Minute Service

porte quel entrepreneur burundais pourrait en faire autant pour le poisson et même pour les fruits et développer ses exportations vers les autres pays de la Communauté. Ils pourraient faire vivre les pêcheurs, des travailleurs d'usine de conditionnement, etc.

Affronter la concurrence : s'adapter au changement

S'il est vrai que les marchés rwandais, kenyans, ougandais et tanzanien sont ouverts aux entrepreneurs burundais, il est aussi important de souligner que les entrepreneurs des 4 autres pays membres de la Communauté ont accès au marché burundais. Autrefois, la concurrence jouait principalement au niveau national. Maintenant, elle joue au niveau régional. « L'intégration du Burundi dans la Communauté exige un changement de mentalité. Tous les changements impliquent une adaptation pour survivre et, pour les entrepreneurs, ils impliquent des coûts. Ils doivent s'adapter, trouver de nouvelles niches » (Éconie Nijimbere).

Pour survivre dans un marché élargi et fortement concurrentiel, les entrepreneurs burundais vont devoir changer de mentalité. Ils ont été habitués à fonctionner dans un petit marché, en vase clos, où tout le monde se connaît. Un secteur très sensible s'ouvre récemment à la concurrence : le secteur bancaire. On a vu des banques étrangères s'installer sur le marché burundais. Elles ont réalisé de sérieuses études de marché et elles ont conclu qu'il y a une clientèle vaste qui n'est pas

bien servie. Les besoins en crédit sont énormes et mentionnés par tous les entrepreneurs et même par les individus. Les conditions d'accès sont extrêmement difficiles, voire impossibles. Ces nouvelles banques vont concurrencer les banques locales directement, offrir de nouveaux services et de nouveaux produits qui risquent de laisser loin derrière leurs concurrentes locales. « On ne peut plus fermer nos frontières, nous devons affronter la concurrence » (Marie Müque Kigoma). « Pour les entreprises comme pour les consommateurs, le marché commun crée un environnement très compétitif. Les monopoles sont en difficulté. Ceci signifie que les entreprises qui ne sont pas efficaces vont perdre des parts de marché et devront éventuellement fermer leurs portes. Cependant les entreprises efficaces peuvent bénéficier des économies d'échelle, d'une concurrence accrue et de coûts réduits et finalement accroître leurs bénéfices. » (Secrétariat de l'EAC, traduction Iwacu).

Des défis majeurs à affronter

« Le Burundi n'est pas préparé et ses hommes d'affaires non plus! » (Marie Müque Kigoma). Une grande majorité d'entrepreneurs partagent cet avis. La mise en œuvre du processus d'intégration s'est faite sans impliquer le milieu des affaires. « De nombreux entrepreneurs, particulièrement des commerçants, ne peuvent comprendre la complexité de l'intégration » (Donatien Kanyange). Les entrepreneurs sont peu préparés à affronter la concurrence. Des secteurs se développent, mais les entrepreneurs manquent de formation. « Par

exemple, dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme, nous avons des instituts de formation mais les formations qu'elles dispensent ne correspondent pas aux besoins du secteur privé. » (Donatien Kanyange).

« Le gouvernement devrait faciliter et accompagner le travail des entreprises » (Éconie Nijimbere). On doit faciliter l'accès au crédit pour les entreprises. Le Burundi est un pays à vocation agricole à l'heure actuelle. Le secteur agro-alimentaire devrait être au cœur du développement économique du Burundi dans l'ensemble sous-régional. Or, les banques de la place n'offrent presque aucune facilité financière aux entreprises de ce secteur. L'agro alimentaire, qui devrait être le fer de lance de l'exportation burundaise, présente des risques trop élevés et les banques ne sont pas prêtes à appuyer.

Un des défis du Gouvernement est d'accompagner les entreprises, de les stimuler. Une personne interviewée par Iwacu cite l'exemple du Rwanda. Une dizaine de femmes d'affaires rwandaises ont pu effectuer un voyage de recherche au Kenya avec l'appui de leur gouvernement. Elles ont appris beaucoup, chacune dans leur secteur, sur les façons de faire, les équipements, les stratégies à mettre en œuvre. À leur retour de mission, on a aidé ces femmes à élaborer leur plan d'affaires. Les meilleures ont obtenu un prix en argent et des facilités au niveau des banques! Un exemple éducatif.

Un climat à assainir

Le climat des affaires doit être assaini pour faciliter le travail des entreprises burundaises et attirer les investisseurs. Deux défis, deux problèmes majeurs sont mentionnés par tous les interlocuteurs : l'électricité et la corruption.

Pour un interlocuteur qui requiert l'anonymat « la corruption, on peut s'arranger avec. On l'inclut dans nos coûts! Mais l'électricité, on ne peut rien y faire. » Aucune nouvelle entreprise ne peut espérer atteindre le seuil de rentabilité si elle n'arrive pas à évaluer les coûts de l'énergie dont elle a besoin. Les entreprises ne peuvent non plus compenser systématiquement les coupures et autres délestages en utilisant des groupes électrogènes. Ces der-



Le siège de la CFCIB

niers coûtent jusqu'à 8 fois plus cher que la Regideso.

Ces coupures de courant fréquentes projettent aussi une image négative de la capitale qui est la première et plus importante vitrine d'un pays pour un investisseur. À partir de 18 heures 30, les rues de Bujumbura sont plongées dans le noir.

Les conditions de démarrage pour les entreprises ont été considérablement améliorées au cours des derniers mois : branchement à l'électricité, permis de construction, création d'entreprises, transfert de propriété, protection des investisseurs. La durée et le nombre des procédures ont été réduits. Cependant, à chaque petite étape à franchir, il faut « contribuer... »; ces contributions peuvent représenter jusqu'à 20% des coûts d'installation.

Un nouveau code des investissements est en voie d'élaboration et il sera discuté avec tous les partenaires du milieu des affaires au mois de juin.

Pour les investisseurs burundais et étrangers, « le régime fiscal est aussi très contraignant. Les impôts sur les résultats sont énormes. En cas de perte, une entreprise doit payer 1% de son chiffre d'affaires en pénalité! » (Donatien Kanyange). Cette mesure à elle seule peut suffire à décourager un investisseur.



Stéphane De Loecker : « L'anglais est une condition absolue pour l'intégration ! »

Un autre défi important se pose aux burundais et non seulement aux entrepreneurs : celui de la langue. « L'anglais est une condition absolue pour l'intégration! » (Stéphane de Loecker, Ambassadeur de l'Union Européenne au Burundi).

Stéphane De Loecker

Les quatre autres partenaires du Burundi dans la Communauté des États de l'Afrique de l'Est ont en commun l'anglais comme langue d'usage, d'enseignement, de gouvernement et d'affaires.

Le Burundi doit s'y mettre au risque d'accroître son isolement et de diminuer l'impact de l'intégration sur son développement économique.

Communiquer, sensibiliser, former

« Le Traité fondateur de l'EAC est le nouveau projet de société des peuples de l'Afrique de l'Est. » Cette déclaration de François Bizimana, parlementaire de l'Assemblée Législative de l'EAC, peu de gens la comprennent et en mesurent la profondeur. Les entrepreneurs, les paysans et même les responsables politiques devront changer de mentalité et modifier leurs façons de travailler au cours des prochaines années au risque d'être dépassés par la vitesse du changement et l'impact de la concurrence.

« La Communauté risque de devenir la communauté des dirigeants et non pas la communauté des peuples. Le gouvernement doit mener une vaste campagne de sensibilisation pour que la population burundaise s'imprègne de cette nouvelle dynamique. » L'appel est lancé par un parlementaire et cette préoccupation est partagée par l'ensemble des personnes et des institutions qui sont impliquées de près ou de loin dans le processus d'intégration.

« Beaucoup d'opérateurs n'ont pas la capacité de comprendre la complexité de l'intégration dans la Communauté », insiste Donatien Kanyange de la Chambre fédérale de commerce et d'industrie. Des formateurs ont déjà été formés à Arusha, Cette formation s'est adressée aux entrepreneurs, à la société civile, aux gouvernements locaux et au personnel MINEAC. « Nous devons nous revoir et entreprendre un programme de sensibilisation qui rejoindra les citoyens burundais jusque dans les collines », ajoute-t-il.

« Il est important de vulgariser le protocole de l'Union douanière et la loi sur les barrières non tarifaires ainsi que les règles qui les régissent. Les textes doivent être mis en application! Pour bien tirer profit de l'EAC, il faut être bien informé des possibilités. » Économe Nijimbere parle en connaissance de cause. Il est un important entrepreneur, un économiste et il siège depuis 2 ans au conseil d'administration de l'East African Business Council.

« Rien n'a été fait pour accompagner et soutenir les entreprises » souligne Marie-Müque Kigoma de Fruito. Et elle ajoute « Sans accompagnement et sans volonté politique claire, on ne peut réussir ».

L'information et la communication sont des éléments essentiels à la réussite d'une intégration harmonieuse. Le Ministère à la Présidence Chargé des Affaires de la Communauté des États d'Afrique de l'Est est au centre de toutes les actions qui doivent être entreprises pour informer et former les acteurs de l'intégration.

Plusieurs institutions fournissent de l'information technique sur leurs pages web. Ces informations sont fort utiles mais elles sont nettement insuffisantes pour permettre aux simples citoyens et aux entrepreneurs de bien comprendre la complexité du processus d'intégration et de s'y impliquer.

Peu de gens sont bien informés, même 2 ans après la création du Ministère. Une récente formation donnée par TMEA à des journalistes burundais a

montré que même ceux qui doivent informer le public, questionner les responsables – les journalistes – sont peu informés eux-mêmes de la complexité des différents éléments constitutifs de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est.

Pour être compétitifs, les États jouent un rôle aussi important que les entrepreneurs. Le Rwanda, petit pays enclavé lui aussi, a compris qu'il fallait considérer la Communauté comme une occasion à ne pas rater pour développer les entreprises et développer son économie. La Ministre Rwandaise chargée de l'EAC, qui est Ministre à plein titre, a lancé une vaste campagne d'information d'une durée de 2 mois qui doit rejoindre tous les citoyens. Avec l'appui de TradeMark East Africa, elle a aussi élaboré un projet de loi qui va impliquer tous ses collègues du cabinet et les citoyens dans les actions d'intégration.

Les États membres de la Communauté sont des partenaires et ils peuvent aussi être des compétiteurs. C'est une des règles de base de libre marché.

L'information et la formation constituent des clés du succès de l'intégration économique du Burundi. « Le Burundi risque de devenir un espace de consommation de la région si on ne réagit pas rapidement ». (François Bizimana, parlementaire EALA).

Les principaux acteurs de l'intégration

La réussite de l'intégration présuppose une interaction d'acteurs clé dont les plus importants, au Burundi, sont le Ministère en charge des affaires de la communauté est-africaine, la fédérale chambre de commerce et d'industrie, l'Agence de Promotion des Investissements ainsi que les hommes d'affaires et les investisseurs en général.

Le Ministère de l'EAC assure la coordination de tout ce qui se fait en matière de l'intégration économique du Burundi dans la communauté est africaine. Elle s'occupe de la vulgarisation des protocoles et fait les recommandations clés contenues dans le traité portant établissement de la communauté est africaine. Elle assure

en outre le rôle d'interface entre les ministères techniques en charge des questions économiques et commerciales et les institutions de promotion des investissements tel l'API, et les différentes chambres de commerce au niveau national et régional.

Le ministre en charge des Affaires de la communauté est-africaine travaille

étroitement avec les représentants du Burundi au sein de l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est pour tout ce qui a trait aux propositions de textes de lois en rapport avec la mise en œuvre des importants protocoles du traité instituant la communauté est africaine . Le Marché Commun, l'Union Douanière sont les deux protocoles que le Burundi a déjà ratifiés jusqu'aujourd'hui.

Quant à la Chambre de commerce et des industries, le grand constat fait en matière de l'intégration est l'ouverture du marché face à une demande qui sera de plus en plus croissante au fil des années. D'après le chargé des programmes et projets au sein de la CFCIB (Chambre Fédérale de Commerce et des Industries du Burundi, « *Le transport est largement facilité par le territoire unique. Les frais de transport sont réduits et donc les coûts de production le sont aussi permettant une meilleure compétitivité* ».

Donatien Kanyange poursuit en disant que les mouvements libres de capitaux sont attirants pour les investisseurs. Il note également que la libre circulation des biens ouvre la porte aux entrepreneurs dans le sens où il leur est plus facile d'accéder au marché intérieur des Etats de la communauté est-africaine pour y écouler leurs marchandises. Du point de vue de Donatien Kanyange, l'ouverture permise par l'intégration en Afrique de l'Est devrait offrir des

L'Agence Burundaise des Investissements a pour missions de promouvoir l'investissement et l'exportation, au Burundi, dans la région et à l'extérieur et notamment : d'informer les investisseurs sur tout ce qui touche à la promotion de l'investissement et de l'exportation, d'assister et d'appuyer les investisseurs en général et les exportateurs en particulier notamment dans l'obtention des documents et/ou l'accomplissement des formalités exigées par la loi. Elle appuie la conception des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires, interpelle les administrations sur les cas de non application ou de mauvaise application de toute loi ou réglementation en rapport avec la promotion des investissements et des exportations.

débouchés pour le monde rural. « *On peut vendre facilement les produits agricoles dans les pays de la sous-région* ». Les problèmes de surplus agricoles pourraient être résorbés par la création des partenariats commerciaux entre les entrepreneurs de la région qui pourraient se répartir les niches de production.

Le rôle de la chambre fédérale de commerce et d'industrie du Burundi est essentiellement d'informer les hommes d'affaires et les entrepreneurs de l'existence de créneaux de développement des affaires. Pour ce faire, diverses formations et sessions d'information sont régulièrement organisées pour débattre des meilleures stratégies à adopter afin de permettre aux entrepreneurs d'opérer des choix stratégiques dans le but d'optimiser les opportunités économiques qui s'offrent à eux.

L'Agence de promotion des investissements (API) joue également un grand rôle dans l'accompagnement des hommes d'affaires en vulgarisant le code général des investissements et les textes de loi :

Formulaires statuts des sociétés :

- Statut de la société civile
- Statut de la société coopérative
- Statut de la société en commandite simple
- Statut de la société en nom collectif
- Statut de la société S.A société anonyme
- Statut de la société SPRL
- Statut de la société unipersonnelle.

Textes de lois :

- Loi bancaire
- Loi sur les faillites
- Loi TVA
- Loi TEC
- Code des douanes
- Code des investissements
- Code des ONG

TradeMark East Africa est une organisation sans but lucratif basée à Nairobi et qui a pour mission de promouvoir l'avancement rapide du processus d'intégration en Afrique l'Est ainsi que le commerce et la compétitivité pour tous les africains de l'est.

TMEA est opérationnel depuis 2011. L'organisation est financée par un ensemble de partenaires du développement comprenant le ministère britannique du développement international et les gouvernements du Danemark, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suède.

Avec des bureaux dans les 5 pays membres de la Communauté des pays de l'Afrique de l'Est, TMEA appuie les ministères responsables de l'intégration, les entreprises privées, la société civile et les médias.

TMEA joue un rôle crucial en matière d'information et de communication et de sensibilisation des citoyens à travers des appuis tant aux secteurs publics que privés. TMEA joue aussi un rôle crucial en matière de formation des cadres et des responsables d'entreprises et des médias.

TMEA a récemment organisé à Bujumbura une formation d'une vingtaine de journalistes aux différents aspects de la Communauté et à une approche pour écrire sur l'EAC.

- Code de l'environnement
- Code des sociétés privées et à participation publique

Formulaires NIF :

- Formulaires d'immatriculation
- Immatriculation: Agences
- Immatriculation: Actionnaires
- Immatriculation: Filiales
- Immatriculation: Représentant

Formulaires REGIDESO :

- Contrat d'abonnement
- Devis eau
- Devis pour installation de l'électricité

La Vision 2025 en question

Définie par les concepteurs d'instrument de planification du développement à long terme, la Vision 2025 trace les grandes lignes des réformes que le Burundi doit mener... Parmi elles, le volet économique.

Lancée en grande pompe en juillet 2011, la Vision 2025, endossée par le gouvernement burundais grâce à l'appui décisif du Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD entend se concentrer sur six défis majeurs :

- Reconstruire l'unité nationale et rétablir une nation sécurisée;
- Maîtriser la croissance démographique et assurer la sécurité alimentaire;
- Résoudre le problème crucial du chômage et accroître les revenus des ménages;
- Diversifier et promouvoir une croissance économique compétitive et saine;
- Mettre en place des infrastructures d'appui à la production;
- Relever le niveau de l'alphabétisation et former des cadres compétents et compétitifs.

Le volet économique de cet ambitieux plan mentionne trois indicateurs principaux à corriger d'ici 2025 : quadrupler le Produit Intérieur Brut par habitant, en faisant passer celui-ci de 137\$ en 2008 à USD 720 en 2025 ; réduire de moitié le taux de pauvreté, actuellement à 67 % et porter à 10 % le taux de croissance du Burundi.

Parmi les pistes relevées dans le secteur agricole, la première est de faire de la modernisation et de la diversification de l'agriculture et de l'élevage une des priorités de la croissance économique. De nouvelles cultures de rente seront identifiées, introduites et vulgarisées en vue d'accroître l'offre pour la consommation nationale et l'exportation. Il s'agit notamment des fruits et légumes, les huiles essentielles, l'huile de palme, du Mulinga, du macadamia.



De ambitions qui ne sauraient être réalisées sans tenir en compte le facteur humain. Ainsi, la Vision 2025 entend « limiter le taux de croissance démographique à 2% à l'horizon 2025. » Par ailleurs, pour favoriser l'accès de la population aux infrastructures urbaines (énergie, santé, éducation, transport, etc), le milieu rural, qui concentre de nos jours plus de 90% de la population burundaise « constituée majoritairement de jeunes sans formation et sans emploi » devrait être progressivement aéré pour porter le taux d'urbanisation du Burundi à 40% à l'horizon 2025.

La politique nationale d'investissement agricole-PNIA

Parmi les documents de politique sectorielle qui s'inspirent des grands axes de la Vision 2025 figure la PNIA, qui couvre cinq ans, jusqu'en 2017. En chiffres, voici quelques résultats attendus :

* aménagement et réhabilitation des périmètres irrigués :

- 8.000 ha additionnels de marais de moyenne altitude par an sont aména-

gés ou réhabilités (soit 48000 ha en 6 ans)

- 5.000 ha de nouveaux périmètres sont irrigués et 5000 ha réhabilités dans les plaines de l'Imbo, du Mosso et du Bugesera

* intensifications des productions agricoles :

- 200.000 vaches dont 30.000 vaches laitières croisées à 75% sont diffusées distribuées à travers la « Chaîne de solidarité communautaire »

- la production de lait passe de 1 litre en moyenne à 5 litres par vache en 2014 et à 7 litres par vache en 2017

* filières d'exportation :

- 30.000 ha du verger caféicole sont renouvelés, 22.500 ha de jeunes caféiers recépés

- 4.250 ha de la palmeraie existante sont renouvelés et 4.500 ha d'extensions vers d'autres régions faites

* les filières vivrières et animales :

- Les filières non traditionnelles d'exportation dont la banane, la pomme de terre, les fleurs, les fruits, etc. sont promues

- Les filières d'import-substitution, en particulier le riz, le blé, le haricot et le manioc sont promues

* Développement de la pêche et la pisciculture :

- 8 étangs piscicoles sont aménagés

- 15 stations piscicoles sont mises en place

- Une unité de production d'aliments pour poissons est mise en place

- Une chaîne de froid pour le transport et la conservation/ commercialisation des poissons est mise en place

Roland Rugero

Commission Vérité : ce qu'il faut savoir des expériences précédentes

Comment dissocier l'amnésie et l'amnistie. Offrir « la vérité » aux victimes et à leurs proches sur les circonstances du crime, tout en leur refusant – au moins, provisoirement – la condamnation pénale de leurs auteurs

Par Pierre Hazan*

Les sociétés qui s'extraient des années de guerre civile ou de sanglantes dictatures affrontent inmanquablement le même redoutable défi : comment reconstruire une société divisée par la violence politique ? Faut-il sanctionner les auteurs des violations des droits de l'homme qui ont détenu le pouvoir, possèdent des capacités de nuisance et risquent de relancer la guerre civile ? Ou, au contraire, doit-on tirer un voile pudique sur ces années de plomb et de sang, en laissant le temps effacer les blessures ? Le fondement des Commissions vérité est de refuser ce choix entre la justice pénale et l'impunité qui peut alimenter l'envie de revanche. D'élaborer une troisième voie qui vise à dissocier l'amnésie et l'amnistie. D'offrir « la vérité » aux victimes et à leurs proches sur les circonstances du crime, tout en leur refusant – au moins, provisoirement – la condamnation pénale de leurs auteurs.

Cette amnistie sans amnésie est le ressort des Commissions vérité. Au moment où le Burundi envisage lui aussi de mettre sur pied une Commission vérité, il est utile de regarder les expériences qui se sont produites dans d'autres parties du monde. Si historiquement, la première Commission Vérité digne de ce nom fut créée en Argentine en 1983, c'est la Commission Vérité et Réconciliation conduite par l'archevêque Desmond Tutu en Afrique du Sud dans les années 1990 qui frappa les esprits avec ces face-à-face entre les familles des victimes et leurs tortionnaires. Cette Commission



**Pierre Hazan enseigne la justice transitionnelle à l'Université de Genève. Il est l'auteur notamment de « Juger la guerre, juger l'histoire, du bon usage des Commissions vérité et de la justice internationale » (PUF) et est l'un des membres du Groupe International de Contact sur le conflit basque.*

fut interprétée comme un instrument clef dans un processus de réconciliation.

Instrument extrajudiciaire, flexible selon les circonstances et les rapports de force

Ce succès généra la création de nombreuses Commissions, puisque sur la quarantaine de Commissions vérité créées à ce jour, la moitié le fut ces dix dernières années. En 2010, sept commissions étaient en activité, respectivement au Canada, en Equateur, au Kenya, dans l'île Maurice, aux îles Solomon, en Corée du Sud et au Togo.

Cette multiplication des Commissions vérité n'est cependant pas synonyme de succès. Instrument extrajudiciaire, flexible selon les circonstances et les rapports de force, les Commissions ont connu le meilleur et le pire, puisque leur mandat, leur méthodologie, leur durée, leur moyen d'investigation, leur ressource et leur mode opératoire, sont radicalement différents les uns des autres. Certaines Commissions ont fait un travail important et d'autres ont été des Commissions vérité, sans beaucoup ... de vérité. Sur la quarantaine de Commissions vérité, cinq sont généralement considérées comme ayant fait un travail sérieux (Afrique du Sud, Guatemala, Maroc, Pérou, Timor-Leste). D'autres furent démantelées avant terme (Serbie), incapable de mener leur travail (Congo), ou ne firent pas de rapport, ou encore, leurs recommandations ne furent jamais suivies d'effet.

Certains points cristallèrent presque toujours

les débats : d'abord, la définition du mandat : quelles violations des droits de l'homme vont-elles faire l'objet de l'attention de la Commission vérité ? Uniquement, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ou les tortures aussi ? et quelles seront les périodes examinées ? Le second point capital est la nomination des commissaires. Il est essentiel que la société ait la conviction que la commission est indépendante et non un outil de relations publiques manipulé par le pouvoir. Dans certains pays, comme au Salvador, les trois commissaires furent des étrangers, supposés garants de l'indépendance, et nommés par le Secrétaire général de l'ONU. Au Sierra Leone, trois des sept commissaires étaient des étrangers. Dans d'autres

pays, ce furent des nationaux, dont beaucoup étaient issus de la société civile, des églises, voir des ex-prisonniers comme au Maroc, apportant leur caution morale.

Faut-il nommer ou non les auteurs des crimes ?

Un autre point qui cristallise très souvent les passions est de décider s'il faut nommer ou non les auteurs des violations des droits de l'homme. C'est un choix lourd de conséquence, qui présuppose une Commission farouchement indépendante pour limiter tout risque de manipulation politique. C'est le choix que fit la Commission vérité et réconciliation d'Afrique du Sud, affirmant la nécessité de condamner symboliquement les auteurs de violence politique. Mais la plupart des Commissions et notamment celles d'Argentine, du Maroc et du Guatemala ont estimé que tel n'est pas leur rôle, et qu'elles devaient se concentrer

sur l'élaboration d'un récit factuel des violations des droits de l'homme sans chercher à individualiser les responsabilités.

Quel que soit le modèle de Commission vérité choisi, le point capital est naturellement la sécurité de tous ceux qui participent aux travaux. Les autorités doivent être en état de garantir la protection des victimes, des témoins et des présumés auteurs d'exactions. A défaut, elles assumeront la responsabilité des incidents.

En définitive, les Commissions qui ont donné de bons résultats ont relevé deux défis : celui, tout d'abord, de fournir une vérité factuelle sur des crimes politiques. Cela a permis aux proches des victimes de connaître enfin la vérité sur la disparition des leurs et ainsi, de pouvoir commencer un travail de deuil. Cette « vérité » est aussi devenue le nouveau récit historique, par lequel l'Etat raconte une partie de

son passé à ses citoyens et au monde, alors que souvent, jusque là il niait l'ampleur de la répression.

A cette vérité des faits s'est ajoutée ce que le juriste sud-africain, Albie Sachs, a appelé « la vérité sociale » : faire émerger dans l'espace social, une nouvelle lecture sur le passé, née de la confrontation des faits et de la diversité des opinions et des points de vue. En provoquant un débat sur le bien-fondé de la Commission vérité, en confrontant les avis sur le pardon et le châtement, cette vérité sociale permet aux citoyens de prendre conscience qu'ils ne sont pas seulement des sujets de droit, mais qu'ils participent à la démocratisation de leur société. Dans des sociétés où la répression et la violence étaient telles qu'elles incitaient les individus à se replier sur eux-mêmes, la mise en marche de cette dynamique sociale et de cette reconquête des droits de la citoyenneté n'est pas la moindre des réussites.

Sous région / Presse

Une journaliste honorée d'un doctorat honoris causa

Par Abbas Mbazumutima

Militante des droits de la femme, activiste dans la lutte contre les violences faites aux femmes au Sud Kivu, rédactrice en chef du mensuel, Le Souverain, le seul à Bukavu, Solange Lusiku Nsimire, Dr. honoris causa de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve est de tous les combats.

La date du 2 février 2012 est inoubliable pour cette journaliste responsable d'une équipe de 11 reporters, c'est un jour à marquer d'une pierre blanche, elle se voit décerner dans la salle Aula Magna de cette université de renom, la prestigieuse distinction très convoitée : le titre de "docteur honoris causa".

« C'est en reconnaissance du combat mené en tant que rédactrice en chef du jour-

nal, 'Le Souverain', l'unique journal de Bukavu, la capitale du Sud Kivu. On se bat pour rester indépendant, pour rester professionnel et neutre », souligne avec insistance cette journaliste qui a derrière elle plus de 10 ans d'expérience dont 7 passées à radio communautaire Maendeleo émettant à Bukavu.

« On lutte pour ne pas être inféodé aux politiques, on garde nos distances même si le journalisme est un métier de contact et... de distance. Ceci nous permet de garder notre sens critique par rapport aux différents discours tenus par les politiciens qui cherchent toujours à nous avoir chacun dans son camp », fait savoir la rédactrice en chef du journal, Le souverain en même temps présidente de l'Union nationale de la presse du Congo(UNPC), la section du Sud Kivu.

« Le chemin est parsemé d'embûches, tout le monde voudrait se servir de nous pour passer son message de propagande. Nous avons beaucoup de difficultés pour survivre. Pour nous, ce n'est pas l'argent qui compte. Tout ce qu'on veut faire en tant

que citoyen, c'est un engagement pour la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, de la tolérance, de la cohabitation pacifique et surtout des valeurs démocratiques », note avec détermination Mme Solange Lusiku Nsimire.

Lutter à tout prix contre le téléphone arabe

Le souverain, comme l'indique sa rédactrice en chef, veut lutter contre la rumeur et la désinformation : « Dans une région comme le Sud Kivu en proie aux attaques incessantes des bandes armées, le téléphone arabe fonctionne à merveille. On s'efforce de donner une information fiable et équilibrée, il en va de notre crédibilité. C'est notre engagement », déclare avec fermeté cette professionnelle des médias. Selon Mme Solange Lusiku Nsimire, ce mensuel ne reste pas dans l'événement mais traite des articles de fond sur la société, l'économie, la politique, sur l'histoire du Sud Kivu et il y a une démarche de reconstruc-



Mme Solange Lusiku Nsimire : « On s'efforce de donner une information fiable et équilibrée, il en va de notre crédibilité. »

tion de la mémoire collective. Bukavu, poursuit-elle, est une ville sans maison de la culture, sans musée, sans salle de spectacles, sans bibliothèque publique. « Nous sommes en train d'écrire une page de l'histoire de notre région », note la rédactrice en chef du journal, Le Souverain.

Une population sacrifiée par la communauté internationale

Elle change de ton quand elle évoque les tueries et d'autres atrocités qui se commettent au Sud Kivu : « On dirait qu'il y a une sorte de complot internationale contre notre région, on dresse les gens contre les autres. Et c'est toujours la population qui souffre le calvaire. Les médias doivent lutter contre cela et relayer des messages positifs, casser le communautarisme et promouvoir la cohabitation. »

Pour réussir ce pari, Le souverain organise plusieurs activités et initie des synergies avec d'autres journalistes de la sous région. C'est par exemple, l'organisation en 2010 du "Festival Kitabu", un festival du livre à Bukavu pour encourager et susciter le public à lire et à lutter contre les rumeurs. Il y a eu aussi cette année un atelier regroupant des journalistes du Burundi, du Rwanda et de la RDC pour échanger sur la question de la place de la femme dans la presse sous-régionale. La femme occupe une place privilégiée dans l'action de Mme Solange Lusiku Nsimire. Elle semble marquée à jamais par les deux ans passés au service des associations de femmes.

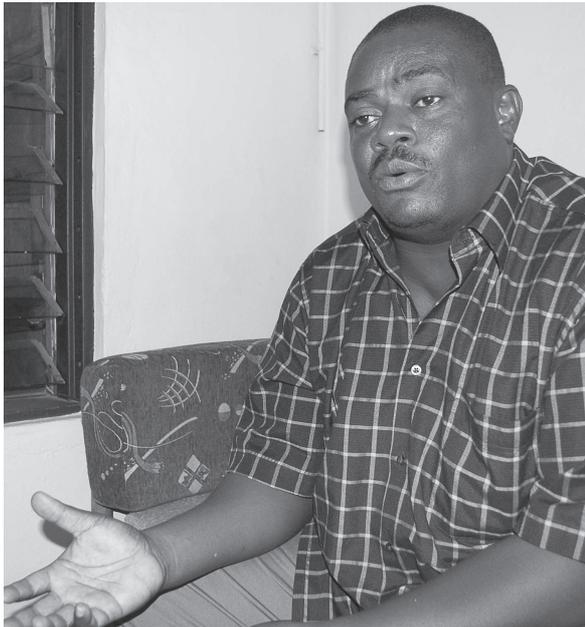
Il faut une image positive de la femme dans la presse

« L'image est très misérabiliste, elle est négative. » Quand il s'agit de la femme dans la presse de ces trois pays, signale cette mère de 6 enfants, c'est soit une femme violée ou tuée, une femme battue ou victime d'autres injustices sociales, culturelles et même politiques. « Il faut tout faire pour positiver et montrer que la femme n'est pas seulement celle qui pleure sur son sort, il y a beaucoup d'exemple de braves femmes », fait remarquer cette militante des droits de la femme.

Elle se dit déterminée dans son combat à lutter contre l'impunité et les pratiques discriminatoires à l'égard de la femme.

The East African Community Legislative Assembly shows a positive turnout for its last session, but....

Interviews with Mr. François Bizimana, member of EALA and Faustin Ndikumana of PARCEM



François Bizimana, EALA MP

The second legislature of the EALA will come to an end on June 4th. The members of the Assembly give themselves a good note, but the civil society thinks they should do even more.

According to one of the MPs François Bizimana, "If, today the East African Community is showing positive advances and if everyone agrees to say that the EAC has advanced positively and works in a good manner, it's mostly because of the workload that has been provided by EALA". This member of the Assembly explains that the Community works on the basis of the laws adopted by the EALA. "If EALA had not voted laws that are appropriate to the good operating ways of EAC, this bloc would not work as well as it works today". Mr. Bizimana mentions some of these laws who were keys to the operations of EAC. The most important are the ones relating to the customs union, the common market, education, health, etc. "Through EAC, the customs union protocol is being implemented at the satisfaction of the people. Things remain to be improved, but the laws exist!"

Burundi takes profit

These laws are positive for the whole people of the East African Community, including Burundi. "Go to the Gaseny border post between Rwanda and Burundi, and you will realize the gains of the customs union. There is a common customs post and the operations are greatly facilitated; people don't lose time when they have to cross the border", says Mr. Bizimana. Moreover, the visas to enter both countries have been abolished on the basis of the laws adopted by EALA: "Burundian Students do not have to pay for visas. The same with the traders or any other person who has to do in the Community".

He also mentions other advantages coming from the adoption of the common market protocol: "Even if we are just starting implementing this protocol, it brings huge benefits to Burundians. It gives some freedom to citizen, mainly the right for the citizens to travel freely, free circulation of goods, etc." And he mentions the declaration of the Burundian head of state concerning exoneration of taxes on a series of products that is based on the protocol.



Faustin Ndikumana, President of PARCEM

On the other hand, Mr. Bizimana insists that the new Members of the Assembly should work accordingly to the rules of the EALA. “They have to abide to article 49 of the EAC Treaty that defines the mission of this Parliament.”

Follow up on implementing decisions

The Burundian Civil Society greets the EALA parliamentarians’ action especially concerning the implementation of the protocol of the Customs Union. But still: “EALA must show concretely its supranational personality to make sure that all the state members implement correctly the decisions they have taken concerning the regional integration,” says Mr. Faustin Ndikumana, president of a Burundian organization who follows the Government’s action, PARCEM.

According to Mr. Ndikumana, the Assembly must also look into the issues of Good Governance, fight against corruption and other questions related to human rights, etc. “We would like to see the files related to these questions be treated in priority by the members of parliament. In some countries, the political situation does not allow the national parliaments to control the executive power.”

Some challenges for Burundi

The director of Parcem thinks that Burundi cannot be satisfied with its degree of regional integration: « There are still many barriers. We have integrated the Community while we were experiencing non favorable conditions at the economic level but also with cultural and linguistic barriers and overall with a low standard of living, etc.”

According to Mr. Ndikumana, the Government of Burundi must bring in depth reforms in terms of fiscal rules and economics in order to make the regional integration a success. For the coming Monetary Union, Mr. Ndikumana who is also an economist suggests that the Government of Burundi proceed to a regular evaluation of the implementation of the points of convergence of the regional economies, GNP, inflation rate, budget deficit, interest rates, etc.

By Nadine Nkengurutse, translated by Iwacu.

U.S. To Counter China’s Growth in East Africa With Trade Treaty

Source: TMEA

The East African Community with its natural resources and its 133 million potential consumers is more and more attracting investors. The most active countries in foreign investment are coming to the region. China is well known for its presence, India is more and more active. One of the latest to come to the region is Turkey.

The United States of America wants to be part of this action, especially to counter China.

The U.S. is accelerating the prospects of regional trade integration in East Africa, with a proposed White House regional trade package with the East African Community (EAC), as well as the White House Partnership for Growth Initiative in Tanzania, the U.S. International Trade Administration (ITA).

Assistant Secretary of Commerce Michael Camuñez has just concluded a visit to East Africa, with a package that is sure to slow down nations like China that are heavily invested in the region.

“Momentum is clearly trending strongly in Africa’s favor, and there are extraordinary opportunities to achieve a level of growth and development that can lift millions of people out of poverty. For these and other reasons, engaging Africa is a priority not just for me and the Department of Commerce but for the entire Obama Administration,” said Camuñez on his trip to Nairobi, Kenya.

“The East African Community represents enormous long-term potential for U.S. industry, and these proposed initiatives will help significantly accelerate the process of regional integration, making the EAC one of the most important trading blocs in Africa,” Camuñez said.

Camuñez also delivered keynote remarks on the role of public-private partnerships in U.S.-Kenyan trade at a structured finance seminar hosted by the U.S. Department of Commerce and the Kenyan government’s “Vision 2030.” In addition, he held bilateral meetings with Kenyan officials to address key market access concerns on intellectual property rights and transparency.

In Arusha, Tanzania, Camuñez met with the secretary-general of the EAC to further advance the regional trade package in anticipation of upcoming African Growth and Opportunity Act (AGOA) meetings. In Dar es Salaam, Tanzania, Camuñez met with Tanzanian President Jakaya Kikwete to discuss the country’s successful progress on the White House Partnership for Growth (PFG) Initiative, a White House-led development initiative.

Burundi comes first in the East African Community for human rights abuses

Amnesty International Kenya director, Justus Nyang'aya

Source: The East African.



Another report, a third one in less than 2 months, pointing human rights abuses in Burundi. After the International Crisis Group and Human Rights Watch, it is Amnesty International that analyses the human rights situation in the East African Community mentioning the fact that Burundi comes first in this tragic list.

The question of Human Rights in the East African Community is one of the pillars of the Political Federation with Good Governance, Anti-corruption and Ethics and Democracy and the rule of law. A protocol on human rights is being studied and discussed at the EALA for approval.

The latest Amnesty International report finds all five East African Community governments culpable of rising human rights abuses. The study, released on May 24th, fingers Burundi and Rwanda as the two countries in the region leading in human rights abuses in 2011, by clamping down on freedom of assembly and harassing the Opposition politicians.

The report notes that government security forces in all the five countries are the main perpetrators of human rights abuse.

It cites Burundi as the biggest abuser of rights, followed by Rwanda, Uganda, Kenya and Tanzania.

In Burundi, the ruling party, the National Council for Defense of Democracy-Forces for Defense of Democracy, having won the 2010 elections, is accused of harassing, unlawfully killing and arresting members of the opposition party National Liberation Forces (FNL).

Key opposition leaders, including Agathon Rwaswa of the FNL and Alexis Sinduhije of the Movement for Solidarity and Democracy (MSD), to date remain in exile.

The United Nations documented 57 unlawful killings by security forces in the country and another 42 murders, believed to have been politically motivated by unknown perpetrators.

The government of Burundi however continues to deny its security forces are involved in unlawful killings. As extra-judicial executions and political killings increased, the judiciary is said to be politicized.

In Rwanda, the report says there is less freedom of expression and harassment and arrests of journalist

critical of the government is common.

There are concerns about violations of fair trial standards, as in Ingabire's case where the prosecution was allowed to present evidence which pre-dated the laws under which she was charged.

In Uganda, the government in February imposed a general ban on all public protests, which mainly affected political activity and freedom of association and assembly. Those who organized the "Walk to Work" protest to highlight the rising cost of fuel and other essential commodities were accused of trying to "overthrow the government" and were violently dispersed.

Opposition leader Dr Kizza Besigye, who led the "Walk to Work" protests suffered serious injuries during his violent arrest by police and unidentified law enforcement personnel. Government officials said that the excess use of force on Besigye was justified.

In Kenya, the report cites extra-judicial killings by

the police. There are also reported incidents of unlawful killings and torture and other ill-treatment by the police and other security personnel.

The Kenyan authorities made no attempt to bring perpetrators of crimes and human rights violations --- including possible crimes against humanity --- during the 2007/08 post-election violence to justice. Thousands of people who were displaced during the post-election violence have still not been resettled.

Despite Tanzania being adjudged the least abuser of human rights, the report still faulted security agencies for failing to prevent attacks on albinos, who were being killed for their body parts.

Another blot on the country is the January 2012 killing of at least three people died in Arusha town after police used live ammunition to disperse supporters of opposition party Chadema, who were protesting the election of a ruling party CCM candidate as mayor.

Bujumbura to host EAC military sports week

By TMEA and The new Times

The Burundian capital, Bujumbura, is set to host this year's edition of the East African Community (EAC) Military Sports and Culture Week.

The event which will run from August 14th to 28th, will bring together hundreds of service men and women representing various services of the Defense Forces of the EAC Partner States.

A variety of sporting disciplines have been lined up including; handball (men), football (men), netball (women), cross-country (men and women) and basketball (men) as well as various cultural events reflecting life in the EAC.

Speaking to The New Times, Lt. Col Jill Rutaremara, Rwandan Defense and Military Spokesman, said that the event portrays one of the areas of cooperation among the EAC military.

Alongside the sports activities, the EAC Defense Sector will also be celebrating 10 years of cooperation which will climax in November 2011 with the theme "One People, One Destiny: Yet Another Decade for Deeper

EAC Defense Cooperation".

According to the Organizing Committee, the hosts have made good progress in the preparations for the event and various venues designated for the different sporting disciplines have been identified within Bujumbura city. Entry will be free of charge.

The objective of the Military Sports and Culture Week is not competition but to contribute to confidence building and nurturing an esprit de corps among the EAC Defense Forces; as well as for the individual soldiers to appreciate their diverse cultures.

The East African Military Sports and Culture Week has been held on a rotational basis since 2005 when the first edition was held in Kampala, Uganda. Others have since been held in Nairobi/Kenya (2006), Zanzibar/Tanzania (May 2007), Kampala (June 2008) and Kigali, Rwanda (2009).

The Sports and Culture Week is held within the framework of the Memorandum of Understanding on Cooperation in Defense Matters, which was signed in 1998 and revised in 2001.

L'édito de la rédaction

Hommage à la femme

Iwacu rend hommage aux femmes et leur dédie, dans son mensuel, ces quatre pages littéraires. Nous ne sommes pas les premiers à chanter la femme. Souvenez-vous de ces beaux vers de Senghor : «*Femme noire, vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté (...) et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle*». Au-delà de la poésie, force est de constater que dans toutes les sociétés, la femme joue un rôle primordial.

Ce mois-ci, donc, que des femmes invitées pour vous parler de littérature car qui peut mieux parler et écrire sur les femmes qu'elles-mêmes.

Ketty Nivyabandi Bikura, poétesse burundaise, corrobore ces dires car, dans la rubrique *Découverte*, elle nous décrit dans un très beau texte intitulé «*La marche aux urnes*», la détermination silencieuse des femmes en quête de liberté.

Pour elle, l'accès de la femme à l'éducation est capital. L'autonomie financière aussi. «*Il est choquant qu'en 2012 une femme accouche seule dans un hôpital public parce qu'il y a pas assez de personnel*». «*Ketty Nivyabandi Bikura rappelle aussi ce projet de loi sur les successions qui «traîne indéfiniment et inexplicablement.*»

Le combat est encore long, universel. En 1908, Freud écrivait que «*l'infériorité intellectuelle de tant de femmes, qui est une réalité indiscutable, doit être attribuée à l'inhibition de la pensée, inhibition requise par la répression sexuelle*». Le machisme n'a pas de frontière ni de couleur.

Ainsi, il convient de saluer la parité hommes/femmes au gouvernement français à la faveur de l'élection de François Hollande comme président de la République. Loin de moi l'idée d'y voir une faveur faite aux femmes. Les femmes nommées ont des mérites incontestables. L'acte politique de François Hollande confirme une volonté indéfectible de changement. Espérons qu'il va faire des émules.

Dans la présente édition, nous rendons hommage à toutes les femmes de par le monde qui créent, s'engagent, luttent ou résistent. Nous découvrons des femmes formidables : artistes, comédiennes, poétesse. Elles nous épatent. Elles nous émerveillent à travers leur créativité, leur combat, leur engagement artistique ou littéraire.

Permettez-nous de chanter encore avec Senghor la femme, avant que le destin jaloux «*ne la réduise en cendres pour nourrir les racines de la vie*». «*La femme est source de vie, associée à l'au-delà et à l'ici-bas. Y-a-t-il meilleur hommage ?*»

Découverte

« La force et la résilience coulent dans les veines de la femme »

Ketty Nivyabandi Bikura, écrivaine burundaise, qui a découvert la poésie malgré elle, croit en son pouvoir « pour toucher et transformer le cœur de l'être humain. » Sensible comme la plupart des poètes, elle nous fait partager dans cet entretien d'une très grande sincérité, le regard qu'elle pose sur la femme burundaise, ses espoirs pour demain, et le rôle que tient l'écriture dans sa vie.

Vos poèmes sont très marqués par le passé du Burundi. Est-ce un combat que vous menez ou la poésie a pour vous un côté cathartique ?

Le passé m'intrigue, et celui du Burundi m'intrigue particulièrement. Je

me tourne souvent vers lui dans mes quêtes pour mieux comprendre notre présent, pour chercher des indices, des bribes de notre fil conducteur en tant que nation. Parfois ces quêtes sont délibérées, parfois elles habitent mon subconscient. Mais elles ne peuvent s'empêcher de marquer mes écrits. Ce n'est donc pas un combat. Oui, l'écriture en général a souvent, qu'on le veuille ou non, un effet cathartique pour son auteur. Mais au delà de ce rôle un peu nombriliste, ma poésie est aussi une poésie qui scrute, qui pose des questions. J'estime que c'est d'ailleurs l'une des plus grandes forces de l'écriture. Et le présent de mon pays, sous le voile de son passé, fait justement partie de ces questions...

Pensez-vous que l'écriture (la poésie) est plus puissante que la politique ?

Je pense que chacune a sa place. La politique (ou ce que devrait être la politique) structure. La poésie libère. La politique est l'art de gouverner l'homme parmi ses semblables, dans sa communauté. La poésie est l'art de parler à l'homme dans sa singularité, dans son individualité. Mais aussi dans son universalité. La politique dans son sens absolu, est l'art de l'équilibre. Mais une poésie équilibrée est une poésie médiocre.

La politique traite l'extérieur, la poésie part de l'intérieur. Elle parle à ce que nous avons de plus profond en nous, elle est ce chant qui nous élève et nous révèle aussi. Ce sont deux approches et deux ambitions très distinctes. Il arrive parfois que la poésie se pare de politique. Et très, très rarement la politique peut être poétique.

Sans sous-estimer la puissance et l'impact de la politique sur la vie de l'homme dans la cité, je serais tentée de dire que la force de la poésie est de pouvoir toucher, et parfois même de transformer le cœur humain. Et surtout d'être intemporelle.

Comment êtes vous venue à la poésie et pourquoi ce moyen d'expression ?

Parce que c'est la forme d'écriture qui m'est la plus aisée, la plus naturelle. Mes textes prennent cette forme tous seuls. Je me suis découverte poète malgré moi.

Lisez-vous beaucoup de poésie ?

Curieusement non. Je lis beaucoup plus d'autres formes de fictions (romans, nouvelles...). Mais j'aime particulièrement les vieux poètes et leurs poèmes : les psaumes de la bible par exemple.

En ce moment je découvre Rumi, ce poète persan du 13^{ème} siècle.

Les vrais poètes ont un côté très mystique. Ils sont en communion avec l'univers, comme s'ils habitaient le cordon ombilical du monde. En lisant leurs poèmes, on a l'impression de vivre, à un moindre degré, la même expérience. On plonge dans l'universel.

Mais la poésie ne se lit pas seulement. On peut l'entendre aussi. Les paroles des chansons de Bob Marley sont de la pure poésie. Celles de Jacques Brel, ou plus près de nous Canjo Amisi le sont aussi.

Quelle place tient l'écriture dans votre vie ?

L'écriture est salutaire pour moi, pour mon épanouissement. Je m'en suis rendue compte un peu tardivement, mais Dieu merci, je m'en suis rendue compte ! Ceci dit, je n'écris pas tout le temps. Il m'arrive de passer de très longues périodes sans rien écrire. C'est juste que lorsque je n'écris pas, je vis mal. Car l'écriture me met face à moi-même et au monde. Elle me permet d'être vraie.

Vos années passées à l'étranger ont elles influencé votre style ?

Je ne sais pas. Elles ont sans doute contribué à construire la personne que je suis aujourd'hui. Certes elles ont élargi mon champ de connaissances et d'expériences. Mais le style... Je pense que le style est juste un autre visage de notre identité. Et le fond de celle-ci reste le même, qu'on aille au bout du monde où que l'on passe sa vie sur



une seule colline. Le fond, l'immuable en soi, c'est cela qui nourrit notre identité, le reste ce ne sont que des accessoires.

Dans votre poème « la marche aux urnes » vous décrivez des femmes qui vont aux urnes et leur désir de liberté. La liberté n'est-elle pas un sentiment universel et pas seulement féminin, tout comme le chagrin ou la révolte que vous exprimez dans un autre poème « le cri silencieux » ?

Oui, bien sûr que les sentiments de liberté et de deuil sont universels. Mais l'angle de vue m'intéresse beaucoup en tant qu'auteur. Car si les émotions peuvent être les mêmes, elles ne sont ni ressenties, ni vécues de la même façon. Et je trouve cette diversité intéressante. J'aime aussi me pencher sur les regards que l'on oublie parfois. Ces femmes des collines pendant des élections. La mère d'un jeune militant dont la mort et le deuil deviennent très politiques. Les paysans au fond de leurs champs pendant les célébrations du cinquantenaire de l'indépendance. La tendre enfance d'un dictateur ou d'un violeur... Car ce n'est que lorsqu'on a rassemblé tous les morceaux d'une mosaïque, même les plus petits, qu'on peut espérer une vue d'ensemble, entière.

Quels efforts faut-il entreprendre au Burundi en faveur des femmes ?

L'accès à l'éducation, c'est capital. L'autonomie financière. La santé ma-

ternelle. Il est choquant qu'en 2012 une femme accouche seule dans un hôpital public parce qu'il y a pas assez de personnel. Et il y a ce projet de loi sur les successions qui traîne indéfiniment et inexplicablement.

Quel regard portez-vous sur l'avenir de la femme burundaise ?

Serein. Et je le porte sur l'avenir des femmes du monde entier. Il y a encore beaucoup de combats à mener à terme mais la force et la résilience coulent dans les veines de la femme.

Une seule crainte peut être : qu'en ces temps ultras modernes nous oublions le caractère magique de notre essence.

Comment expliquez-vous ce nombre aussi restreint des femmes écrivains au Burundi ?

J'aime beaucoup le célèbre essai de Virginia Woolf : 'Une chambre à soi' parce qu'il touche un nerf sensible. Selon Woolf, une femme a besoin d'une pièce à elle – l'intimité - et de son propre argent – l'autonomie financière - pour écrire (j'ajouterais aussi pour créer en général). C'est vrai et ça demeure très actuel. Et il est rare pour une femme d'avoir les deux. La femme burundaise en général a des préoccupations quotidiennes énormément plus urgentes que l'écriture. Elle n'a pas d'espace tant au sens littéral que figuré pour écrire. Et souvent elle n'a jamais eu accès au livre.

Deuxièmement, si la femme burundaise parle aisément et librement dans sa vie de tous les jours, cristalliser cette parole dans l'écrit est un pas que beaucoup n'osent pas encore franchir. Tout comme prendre la parole, 'ijambo' dans un lieu public, chose encore impensable, il y a juste quelques années. Il faut donc apprivoiser cette parole publique, si longtemps masculinisée.

Quels sont vos projets littéraires ?

Cette année je coordonne, dans le cadre du Café littéraire Samandari, la publication d'un recueil de textes d'auteurs burundais contemporains sur le cinquantenaire de l'indépendance, avec le soutien de Sembura.

L'Unesco nous a aussi appuyés pour une retraite d'écriture de ces textes. Plus personnellement, je travaille aussi sur la publication de mon premier recueil.

Pourquoi avoir eu l'envie de créer le Samandari ?

Pourquoi le Café littéraire Samandari ? L'envie est née d'un manque, tout simplement. Manque d'espace d'échange, de réflexion, principalement autour du livre. Au Burundi on se dit souvent : ceci manque, mais si on n'y prend pas garde il est facile d'en rester là. Cette aventure m'a appris que changer les choses est souvent bien plus simple qu'on ne le croit. Il suffit d'y mettre du cœur. Presque deux ans plus tard, le café littéraire a dépassé ses premières ambitions. Récemment nous avons une discussion à cœur ouvert sur les plaies de 1972, avec des témoignages d'orphelins de ce génocide longtemps tabou. C'est une chose rare encore aujourd'hui. Avec le café littéraire, les libres penseurs (et libres penseuses) retrouvent leur verbe, leur "ijambo". Et en trouvant notre "ijambo" peut être finirons-nous par nous trouver aussi ? Il se passe beaucoup de choses dans ces rencontres tous les jeudis. Bien plus qu'on ne le croirait.

**Propos recueillis par
Véronique Ahyi-Hoesle**

Extrait du poème *La marche aux urnes*

... Elles marchent, le port droit, et attendent patiemment de déposer dans vos urnes

Leur offrande charnue : le rêve d'un lendemain meilleur

que la veille,

Meilleur que cinq années de misère.

Meilleur que vingt ans de guerres, de faim,

d'enterrements.

Meilleur que cinquante années de nation émincée.

Otages d'un système de médiocrité,

Confessionnaux de vos mensonges sulfureux,

Dépotoirs de vos calculs malicieux,

Refuges de vos orgueils gargantuesques,

Les épaules lourdes de vos promesses,

Toujours, elles marchent.

Ils ont dit :

La femme est la seconde faute de Dieu
Friedrich Nietzsche

Les femmes ressemblent aux girouettes. Elles ne se fixent que quand elles rouillent.
Voltaire

Dans tous les cas mariez-vous. Si vous tombez sur une bonne épouse, vous serez heureux et si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez philosophe, ce qui est excellent pour l'homme.
Socrate

Les curés sont consolés de ne pas être mariés, quand ils entendent les femmes se confesser.
Armand Salacrou

Il y a des femmes dont l'infidélité est le seul lien qui les attache encore à leur mari.
Sacha Guitry

Pourquoi contredire une femme? Il est tellement plus facile d'attendre qu'elle change d'avis.
Jean Anouilh

Quel besoin de se venger d'une femme? La nature s'en charge, il n'y a qu'à attendre.
Aurélien Scholl

Aimer les femmes intelligentes est un plaisir de pédéraste
Charles Baudelaire

Elles ont dit :

Une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette
Les Féministes

Quoi qu'elle fasse, la femme doit le faire deux fois mieux que l'homme afin qu'on en pense autant de bien. Heureusement, ce n'est pas difficile.
Charlotte Whitton

Pour réussir, une femme doit être bien meilleure qu'un homme
Golda Meir

Dans mon pays si l'on bat, torture, ou tue un homme, cela s'appelle un crime. Quand il s'agit d'une femme, cela s'appelle la tradition.
Taslina Nasreen

La femme est tout ce que l'homme appelle et tout ce qu'il n'atteint pas.
Simone de Beauvoir

Coupable de n'être pas née garçon, toute ma vie je n'aurai de cesse de vouloir prouver que, naître fille, c'est aussi bien
Françoise Giroud

Le prix modeste du papier est la raison pour laquelle les femmes commencèrent par réussir en littérature avant de le faire dans d'autres professions.
Virginia Woolf

Il a fallu cent ans pour effacer les discriminations les plus criantes entre les hommes et les femmes, mais qu'attend-on pour abroger celles qui restent?
Benoîte Groult

PELE-MELE

>> La librairie Boekhuis, la plus grande de Johannesburg, est menacée de fermeture en raison du déficit qu'elle enregistre. L'intelligentsia est en émoi et intellectuels et écrivains dont André Brink se mobilisent pour la sauver. Aucun repreneur n'est actuellement en vue. L'Afrique du Sud serait-elle un pays qui n'achète pas de livres alors qu'elle compte deux prix Nobel de littérature Nadine Gordimer en 1991 et J.M. Coetzee en 2003 ?

>> 2012 fêtera le tricentenaire de Rousseau qui est né le 28 juin 1712. Adulé par le XVIII^{ème} siècle, Rousseau incarne l'homme sensible, celui qui pense autant par concepts que par envolées littéraires, chants et élan du cœur. Il avait mis l'éducation au centre de ses préoccupations et son œuvre entière aura marqué la formation des esprits et des sensibilités. Pour commémorer cet anniversaire des manifestations (colloques, concerts, expositions, lectures) seront organisées tout au cours de cette année en France, Suisse, Turquie et Angleterre.

>> 23 janvier au 10 février : 6^{ème} édition de la foire humanitaire du livre au Cameroun, organisée par l'association française L'École sous l'Arbre Humanitaire. Des événements auront lieu à Douala, Yaoundé, Dschang et Buea. Les livres sont vendus au prix unique de 2500 FCFA.

>> Le Réseau des Auteurs et chercheurs Gabonais de la Diaspora avec les éditions de l'Harmattan ont organisé du 29 au 30 janvier le premier salon du livre gabonais. L'événement a eu lieu à la résidence universitaire Jean Zay d'Antony, à La Croix-de-Berny (92).

>> Des Anonymes, des écrivains et des critiques ont rendu hommage à Angèle Ntyugwewondo Rawiri, première romancière gabonaise décédée le 15 novembre 2010 à l'âge de 56 ans. A souligner qu'il est rare qu'un événement littéraire mette un pays africain sur le devant de la scène en France, et moins encore qu'une femme y soit à l'honneur.

>> Le Salon du livre de Paris accueille comme invité cette année, le Japon du 16 au 19 mars 2012. Sans doute, les organisateurs ont-ils voulu tendre la main à un peuple blessé par la tragédie de Fukushima mais ils souhaitaient aussi familiariser les visiteurs avec une littérature méconnue en France car les auteurs japonais peuvent paraître un peu énigmatiques. En effet, il n'existe pas «une» littérature japonaise mais des courants qui se côtoient comme un puzzle éparpillé.

>> Décès de la poète polonaise Wislawa Szymborska le 1er février 2012 à l'âge de 88 ans. Elle est l'auteur d'une vingtaine de recueils dont *De la mort sans exagérer* (1996) et *Je ne sais quelles gens* (1997). Critique littéraire, chroniqueuse et traductrice, elle obtient en 1991 le prix Goethe et, en 1996, le prix Nobel de littérature. ■

Le Samandari dans le mois à venir :

- 14 juin : un regard chronologique sur l'histoire du Burundi, avec le Professeur Mukuri
- 23 juin : présentation du recueil du Samandari dédié au Cinquantenaire
- 28 juin : soirée spéciale "50 ans d'Indépendance" sur Facebook
- 5 juillet : quels textes africains sur les 50 ans d'indépendance? Une démarche personnelle ...

On a lu

Une si longue lettre de Mariama BA

Mariama Bâ a rédigé son roman comme une lettre personnelle dans laquelle elle décrit les effets de la polygamie sur la vie de deux sénégalaises : Aïssatou, une amie qui décide de quitter son mari pour poursuivre une vie meilleure, et Ramatoulaye, l'auteur du récit qui choisit de rester dans cette situation, quitte à perdre une partie d'elle-même. Ce roman empreint de tristesse, de jalousie et d'espoir subtil est aussi un vibrant plaidoyer sur l'indépendance des femmes africaines dans une société patriarcale.

L'auteur démontre dans son roman la tendance destructive de l'homme qui change les préceptes de la religion pour satisfaire ses intérêts. Le mari de Ramatoulaye, Modou, ne suit pas la loi islamique qui consiste à traiter toutes ses femmes d'une manière égale, au contraire, il ne s'intéresse qu'à Binetou qui est jeune aux dépens de Ramatoulaye, sa première épouse.

Mariama Bâ dans ce premier roman montre la nécessité des femmes africaines de lutter contre ces pratiques injustes et invite à réfléchir sur le statut réservé aux femmes. Elle les encourage à prendre leur destin en main, à cesser de se soumettre, car les hommes, eux, ne cesseront jamais de les opprimer.

Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, Sénégal : Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal, 2001. ■

Née en 1929 à Dakar, Mariama Ba a été élevée par ses grands-parents dans un milieu musulman. Issue d'une famille traditionnelle, elle intègre une école française après la mort de sa mère et se fait remarquer par ses bons résultats. Elle intègre l'École Normale de Rufisque en 1943. Diplômée d'enseignement en 1947, elle exercera sa profession pendant douze ans et demandera par la suite sa mutation au sein de l'Inspection régionale de l'enseignement, sa santé étant devenue fragile.

Mère de neuf enfants, elle obtient le divorce de son mari, puis, elle s'engage pour nombre d'associations féminines en propageant l'éducation et les droits des femmes. À cette fin, elle prononce des discours et publie des articles dans la presse locale.

Dès sa publication en 1980, son premier roman en forme épistolaire connaît un réel succès et est retenu pour la remise du Prix Norma lors de la Foire du livre de Francfort. Elle meurt peu de temps plus tard d'un cancer et avant la sortie de son deuxième roman *Un chant écarlate*.



Les livres cités seront disponibles à l'IFB. Pages réalisées en partenariat avec Sembura.

INSTITUT
FRANÇAIS
BURUNDI

Sembura
Ferment littéraire



GROUPE LADAK s.p.r.l

Après 50 ans d'indépendance,
le Groupe Ladak est fier de célébrer le
cinquantenaire avec le peuple burundais

Peintures
Sadolin
Colorez Votre Monde

PHILIPS
Lighting East Africa

CHLORIDE
Batteries

Panasonic

Groupe Ladak, Avenue Ntahangwa, Quartier Asiatique
B.P. 799, Bujumbura, Burundi. Tel: +257 22223210, Fax: +257 22229361
Email: admin@groupeladak.com website: www.groupeladak.com